

40 heures :

**LA FTMH  
LAISSE TOMBER !**

Dans l'industrie de la métallurgie et des machines, la paix du travail et la "collaboration entre partenaires sociaux" font partie des litanies rituelles de l'ASM (Association suisse des constructeurs de machines) et de la FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie).

Aujourd'hui, on peut réellement voir si cette politique apporte vraiment aux travailleurs les avantages qu'elle a promis durant des décennies. La crise frappe l'industrie des machines et de la métallurgie juste au moment où les directions centrales de la FTMH et de l'ASM négocient la nouvelle Convention collective de travail (CCT). Parallèlement, dans les entreprises, la bataille est engagée sur la compensation du renchérissement.

Pour des centaines de milliers de travailleurs, le premier bilan de ces confrontations est désastreux. Pas de trace d'une "collaboration entre partenaires" ! La politique des patrons, c'est la main de fer ! Les licenciements et le chômage partiel ont atteint des sommets dans ce secteur industriel. Les places d'apprentissage sont réduites, tandis que l'on licencie les apprenti(e)s ayant terminé leur formation. La pression au rendement - en période de licenciements et de chômage partiel - s'est fortement accentuée. Les négociations sur la compensation du renchérissement donnent une même image. Rien à voir avec le "partenariat" et la "bonne foi" prévus par l'accord de paix du travail.

Dans la négociation sur la CCT de la métallurgie et des machines, rien de bien différent. Au troisième tour des négociations, les patrons en sont toujours à proposer la "solution zéro". Dans cette situation, ce que fait la FTMH est décisif. Compte tenu de l'importance du secteur industriel en cause, l'Union syndicale suisse (USS) devrait également intervenir.

Dans une première prise de position pour ses membres, parue dans *La lutte syndicale* du 26 janvier 1983, la FTMH a annoncé que l'on se trouvait toujours au point de départ - "solution zéro" du patronat, ce qu'elle ne saurait accepter. Suit, alors, la liste des propositions de la FTMH qui devraient être maintenant discutées. Et, oh ! surprise, il manque la semaine de 40 heures. C'est la direction de la FTMH qui a fait des pieds et des mains pour éviter que le Congrès de l'USS ne lance une initiative pour les 40 heures ! Il fallait plutôt suivre la voie contractuelle, disait-elle. Chacun voit aujourd'hui qu'il s'agissait d'une proposition irréaliste. Voilà cependant que la revendication est éliminée des discussions et de l'ordre du jour. La capitulation est sciemment programmée.

La conclusion à tirer ? Elle est simple : pas de convention sans les 40 heures !

La Brèche

# la brèche

organe bimensuel du  
**Parti Socialiste Ouvrier (PSO)**  
section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

IRAK-IRAN :

## GUERRE ET

## RÉVOLUTION

## DANS LE GOLFE



IMPOT SUR LES AVOIRS FIDUCIAIRES :

## LE PARLEMENT DÉFEND LE MAGOT DES BANQUES!



## 3 000 FRANCS POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ORGANISATION RÉVOLUTIONNAIRE DE JEUNESSE

L'organisation socialiste et révolutionnaire de jeunesse est sur le point d'être construite

Une production insensée d'armements atomiques, les massacres au Liban, l'intervention des USA en Amérique centrale, l'interdiction du syndicat "Solidarność" en Pologne, des milliards de francs gaspillés pour l'armée, les procès contre les prétendus "meneurs" des mouvements de jeunes, le manque de places d'apprentissage, le chômage...

Pour nous, cela fait suffisamment de raisons pour construire une organisation révolutionnaire de la jeunesse !

Nous voulons une organisation qui fonctionne de manière démocratique, sans membres passifs, dans laquelle les jeunes, qu'ils soient apprentis(es), écoliers(ères), ou étudiants(es), qu'ils soient étrangers(ères) ou non, puissent travailler avec nous.

Nous avons commencé à construire l'organisation socialiste et révolutionnaire de jeunesse sur le plan local et national. Deux bulletins nationaux de discussion sont parus jusqu'à maintenant pour la préparation du congrès de fondation qui aura lieu au printemps.

### Aidez-nous à financer l'ORJ !

La meilleure manière d'intervenir pour construire l'organisation de jeunesse est évidemment d'être actif dans un cercle La Taupe ou Uni-Brèche. Mais ça ne suffit pas. Nous avons aussi besoin d'argent pour pouvoir atteindre les buts que nous nous fixons. Nous avons besoin d'argent pour mener à bien des campagnes, pour améliorer notre journal (*Maulwurf/La Taupe/La Talpa*) et pour préparer notre congrès de fondation (bulletins de discussion, correspondance, voyages, etc.).

Ainsi tout comme les banques suisses, nous vous disons : "Faites un bon placement... confiez votre argent à l'organisation socialiste et révolutionnaire de jeunesse" !  
Envoyez vos dons au : CCP 40 - 19468, Maulwurf, Bâle.

## 1983 : POUR UN 8 MARS DES FEMMES CONTRE LA CRISE

Le 8 mars 1983 sera dans la plupart des pays la Journée internationale des femmes contre la crise. Les mobilisations des mouvements de femmes et des commissions féminines du mouvement ouvrier étaient déjà placées sous ce signe en 1982 en France, en Belgique, en Angleterre. La récession s'approfondit et les conséquences s'aggravent pour tous les salariés. Mais plus encore pour les femmes. Beaucoup ne retrouveront pas d'emploi satisfaisant, et d'autres plus jamais, vu leur âge. Les budgets familiaux et fédéraux sont à tel point rabotés que les femmes paient durement la crise et la politique d'austérité. Loyers, chauffage, impôts rognent une part plus grande des budgets. Il revient donc aux femmes la tâche de faire des économies en multipliant le travail domestique (travail évalué officiellement à 15-20 francs de l'heure dans le récent procès gagné par un retraité genevois qui a fait valoir la perte subie par la mort de sa femme-ménagère). La crise, c'est pour beaucoup de femmes la mise en cause d'un emploi salarié, d'une indépendance économique et d'une possibilité d'émancipation !

De plus, le Conseil fédéral perpétue sa politique conservatrice, voire réactionnaire à l'égard des femmes :

- \* rejet de l'initiative pour une protection efficace de la maternité;
- \* rejet de l'initiative pour le "Droit à la Vie" jugée par trop extrémiste, mais préparation d'un contre-projet "raisonnable" qui ne pourra qu'être restrictif sur le plan de l'avortement;
- \* diminution des subsides aux caisses-maladie et maintien des cotisations supérieures pour les femmes à prestations égales;
- \* développement de projets visant l'enrôlement des femmes dans la Défense nationale.

C'est sur ces divers points que l'OFRA a décidé d'organiser la manifestation le samedi 5 mars à Bienne, et que les femmes socialistes, le PSO, les POCH, le PdT, La Taupe, le Frauenforum VPOD Berne et les commissions femmes du SLP et de la FTCP soutiennent la manifestation.

**Manifestez nombreuses à BIENNE, SAMEDI 5 MARS, 14h. 30, Place de la Gare**

— après la manifestation, film retraçant l'itinéraire d'une immigrée turque en

Allemagne : "Le mariage de Sbirin" (Helma Sanders).

— dès 19h., FETE DES FEMMES au Centre autonome de jeunesse (repas et danse).

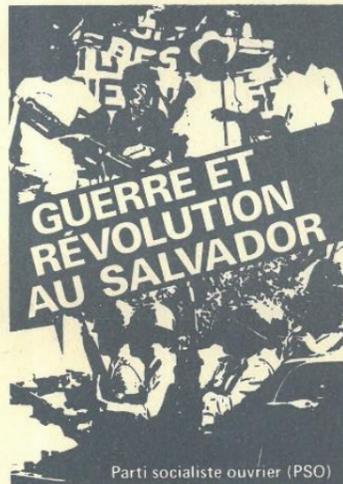
## POURQUOI MANIFESTONS-NOUS À BIENNE ?

\* Parce que le chômage touche fortement les femmes de Bienne et de la région. Les 2/3 des "sans-travail" qui timbrent sont des femmes.

\* Parce que depuis 6 ans, la création d'un Centre d'information sexuelle et de consultation (CISC) est boycottée par les partis bourgeois et les médecins qui ont lancé un référendum contre et ajourné déjà deux fois la votation.

\* Parce que le Canton de Berne maintient une loi qui peut obliger les jeunes filles à faire des cours ménagers. Le recours de l'OFRA contre cette loi a été jugé irrecevable.

\* Parce que l'OFRA préoccupée par la situation des chômeuses a mis sur pied un comité de chômeuses dont la tâche principale a été le lancement d'une pétition visant à atténuer les conséquences du chômage. Cette pétition a été par la suite la base pour la formation d'un comité de chômeurs mixte qui se bat aujourd'hui contre les discriminations que subissent les victimes de la crise horlogère, et pour le recyclage.



Parti socialiste ouvrier (PSO)

En vente à nos librairies La Taupe, 8bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne et 22, rue Saint-Léger, 1204 Genève.

"Assez de piétons, de cyclistes, de cyclomotoristes, d'enfants, de jeunes et de personnes âgées écrasés sur les routes genevoises."

Manifestation samedi 26 février Genève, 14h., Pl. de la Fusterie pour des transports publics efficaces, des itinéraires deux-roues, le respect de la vitesse limite en ville, etc.  
Org. : 27 associations de quartier, de parents, handicapés, étudiants, etc.

## La lutte pour le droit à l'avortement : Où en est-on aujourd'hui ?

Assemblée publique à Lausanne le vendredi 25 février à 20h. 15 (Salle des Vignerons, Buffet de la Gare)

avec :

Marie-France CASALIS, membre du bureau confédéral du Mouvement français pour le planning familial;

Ruth DREIFUSS, secrétaire romande de l'Union syndicale suisse;

Marie-Thérèse SAUTEBIN, membre du comité biennois pour un Centre d'information sexuelle et de consultation (CISC) et de l'OFRA.

Organisation : Parti socialiste ouvrier (PSO); Association pour le droit à l'avortement et la contraception (ASDAC); Parti socialiste vaudois (PSV); Union suisse pour la décriminalisation de l'avortement (USPDA); Association pour les droits de la femme (ADF), Lausanne; Parti ouvrier populaire (POP); Comité Uni-Brèche; Cercle La Taupe.

## GENÈVE : ASSEMBLÉE PUBLIQUE DU PSO

En vue des élections municipales, le PSO genevois organise une assemblée publique sur le thème

"Que fait une parlementaire du PSO ?" avec Sylviane Zulauf, conseillère communale, Bienne le mercredi 2 mars, à 20h. 30, au local du PSO, 22 rue Saint-Léger.

## "UNITEVI" EST PARU !

"Unitevi", bulletin du PSO pour l'immigration de langue italienne est paru; au sommaire, entre autres, un article sur la crise et la riposte ouvrière nécessaire, un compte-rendu des luttes ouvrières en Italie ainsi que plusieurs nouvelles locales et cantonales. Ce bulletin — dont une édition en castillan, "Unios", paraîtra prochainement — de 4 pages est en vente et à disposition auprès des sections du PSO. Lisez et diffusez "Unitevi" !

## Ils nous aiment :

### "LE PSO EST GROSSIER"

Cette gentillesse a été offerte — avec d'autres du genre "vous n'êtes même pas secs derrière les oreilles" — par un obscur plumeux du nom de Karl Etter, qui sévit dans les colonnes du "Zuger Tagblatt". Les raisons de l'ire de Monsieur Etter ? Une prise de position de la section zougnoise du PSO protestant contre la venue dans le canton du chef du Département militaire fédéral (DMF), Chevallaz, qui s'était entretenu avec le gouvernement zougnois pour imposer "sa" place d'armes à Rothenthurm. Le PSO demandait que le canton déclare Chevallaz "persona non grata", puisqu'aussi bien la majorité de la population suisse est contre la place d'armes de Rothenthurm. D'où les trépignements indignés du sieur Etter. Auxquels l'organisation de jeunesse "La Taupe" répondit quelques jours plus tard en dressant devant le siège du gouvernement une longue perche, surmontée d'une casquette d'officier. Un tract expliquait que "le gouvernement et le parlement zougnois s'inclinent devant le chapeau de Gessler-DMF". Monsieur Etter semble du coup en être devenu muet d'indignation...

## Tessin :

### APPARENTEMENT PSA/PdT/PSO

Le congrès extraordinaire du Parti socialiste autonome (PSA) de fin janvier a décidé à l'unanimité un apparentement avec le Parti du Travail (PdT) et le Parti socialiste ouvrier (PSO) pour les élections cantonales des 16 et 17 avril. Quelques jours plus tard, le congrès du PdT approuvait aussi cet apparentement, qui concerne aussi bien le Conseil d'Etat que le Grand Conseil tessinois.

Pour la première fois lors d'élections au Tessin, un apparentement réunira trois partis de la gauche. La base de cet accord fut fournie par un projet de plate-forme d'action élaboré par le PSO et approuvé par le congrès du PSA. Nous reviendrons évidemment sur les élections tessinoises dans un prochain numéro.

## SOMMAIRE

<b>EDITORIAL</b>	
40 heures : la FTMH laisse tomber !	1
<b>POLITIQUE</b>	
Programme de "relance" :	
1 milliard pour sauver les profits	3
Conseil national : les banques font la loi	3
Kaiseraugst : 8 000 contre le Conseil des Etats	8
<b>SOCIAL</b>	
Prud'hommes vaudois :	
un frein à main à l'arbitraire patronal	4
Industrie graphique :	
la compensation du renchérissement mise en cause	4
Genève : les droits syndicaux bafoués	5
Bienne : se recycler pour retravailler	5
<b>DOSSIER</b>	
<b>POLITIQUE DE L'ÉNERGIE :</b>	
l'impôt, une solution ?	6-7
Non à l'article constitutionnel	7
<b>FEMMES</b>	
Un appel de l'OFRA à la veille du procès d'une bande de violeurs :	
"Le viol est un crime"	8
<b>INTERNATIONAL</b>	
POLOGNE : le devoir de solidarité	9
NIGÉRIA : le drame des expulsés	9
IRAN : la révolution cherche son deuxième souffle	10
Notes internationales	10
<b>À VOIR</b>	
"Danton" : Wajda, l'homme résigné	11
<b>L'ÉVÈNEMENT</b>	
ELECTIONS NATIONALES :	
le PSO propose des listes communes	12

## abonnez-vous

### Abonnements à La Brèche :

	Fr.
6 mois, enveloppe ouverte . . .	22,50
une année, env. ouverte . . .	45.-
une année, env. fermée . . .	55.-
une année, étranger (Europe) . . .	80.-
abonnement de soutien . . .	100.-

### Administration :

La Brèche, case postale 858  
1211 Genève 3  
CCP 10 - 25 669

### Rédaction :

La Brèche, rue de la Tour 8 bis  
1004, Lausanne

Editeur responsable : C. A. Udry  
Imprimerie : CEDIPS, Lausanne

Si nos activités et notre politique vous intéressent :  
**prenez contact**

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) section suisse de la IV<sup>e</sup> Internationale

### Adresses des sections romandes

Parti Socialiste Ouvrier (PSO) / La Brèche, case postale 13, 2500 Bienne 032 / 22 95 47  
case postale 829, 2301 La Chaux-de-Fonds  
case postale 28, 1700 Fribourg 6  
case postale 858, 1211 Genève 3 022 / 20 68 02  
8 bis, rue de la Tour, 1004 Lausanne 23 05 91  
case postale 1532, 2002 Neuchâtel  
case postale 485, 1400 Yverdon

## Programme de "relance" :

A peine les comptes fédéraux pour 1982 ont-ils annoncé près d'un milliard de recettes fiscales supplémentaires (grâce au bon rendement de l'impôt anticipé sur la fortune) que le nouveau chef du Département de l'Economie, Kurt Furgler, soumet un "programme de relance" d'un montant à peu près équivalent. Les recettes de l'impôt des riches seront redistribuées à l'industrie privée pour sauver ses profits !

Certes, la crise exige une intervention décidée de l'Etat. En automne dernier, Fritz Honegger, prédécesseur de Furgler, s'y refusait encore : "La situation économique n'est pas alarmante", disait-il. Depuis, la cote des chômeurs a atteint 24 000, le produit intérieur brut a chuté de 3 o/o en 1982, entraînant la disparition de 60 000 emplois l'an dernier. Cette situation — et non le "génie" de Furgler — a décidé le patronat et le Conseil fédéral à proposer des mesures d'aide à l'économie.

Mais cette aide ne va pas à l'emploi ! Elle vise à sauver les profits. Plus du quart (272 millions) est destiné à l'achat de matériel militaire (système de guidage Skyguard), une manne bienvenue pour l'industrie militaire mais guère pour l'horlogerie en crise. Quant au reste, il est avant tout destiné à soutenir les exportations : la Confédération comblera les trous de la garantie aux risques à l'exporta-

# 1 milliard pour sauver les profits

tion et avancera des crédits (crédits mixtes des banques et de l'Etat) dans des investissements à l'étranger si les capitalistes ne jugent pas l'affaire assez sûre.

Les chômeurs, eux, n'en verront guère les fruits. 800 000 francs sont prévus pour encourager la formation professionnelle et le recyclage, soit 33,33 francs par chômeur complet...

L'Union syndicale suisse et le Parti socialiste suisse ont néanmoins accueilli ce programme de pseudo-relance avec satisfaction. "Ce genre de relance n'est certes pas spectaculaire et il est assez lent à déployer des effets pratiques, visibles. Mais à terme c'est certainement le meilleur", affirme même l'organe de la FTMH, La Lutte syndicale (2 février 1983). Aveuglement ou bêtise ? L'un et l'autre. Les directions traditionnelles du mouvement ouvrier suisse ont toujours voulu croire que le seul moyen de sauver l'emploi était de subvenir aux profits de l'industrie d'exportation au lieu de défendre pied à pied les places de travail. L'écroulement de l'industrie horlogère ne les a pas encore fait changer, ni même le bilan — négatif pour l'emploi — de toutes les aides étatiques à l'introduction de nouvelles techniques (qui supprime des postes de travail).

Nous disons au contraire : si le mouvement ouvrier veut défendre les emplois, il doit lier toute aide de l'Etat à des conditions précises. Parmi celles-ci, mentionnons par exemple :

\* aucune aide publique à des entreprises qui ne maintiennent pas tous les postes de travail;

\* toute aide publique à une entreprise doit être doublée de la condition que les travailleurs et leurs organisations puissent contrôler les réalisations des projets, en particulier le maintien du niveau de l'emploi;

\* aucune couverture à l'industrie d'exportation — la métallurgie en particulier — tant qu'elle ne réduit pas l'horaire de travail à 40 heures maximum, avec maintien du salaire;

\* priorité des crédits publics dans des domaines d'utilité sociale : transports publics, protection de l'environnement, système de santé ou scolaire, et non dans l'industrie d'armement.

Sans ces conditions, une "aide à la relance" ne sera d'aucune aide pour les travailleurs, mais seulement une assistance aux profits — à ces patrons et banquiers qui, tous les jours, crient "moins d'Etat" pour diminuer les subventions sociales et attaquer les conditions de travail.

Michel Thévenaz



## Conseil national : LES BANQUES FONT LA LOI

### \* LES TRAVAILLEURS, EUX, PASSENT À LA CAISSE.

Conçu il y a trois ans pour "équilibrer les finances fédérales", l'impôt sur les avoirs fiduciaires des banques a été enterré mardi 1er février avant même d'avoir vécu. Ainsi l'a voulu la majorité d'un parlement à la botte des banquiers et des spéculateurs.

Patronat et partis bourgeois n'ont qu'un souci : limiter les dépenses publiques, combler leur déficit par des coupes dans les budgets sociaux, mais ne pas toucher aux "affaires florissantes" (opérations bancaires ou crédits publics aux dépenses d'armement, au trafic routier, etc.). En un mot : à nous les profits, les pertes à la collectivité.

#### L'exemple des banques

Parmi les arguments contre l'imposition des avoirs fiduciaires, l'un disait : "les banques paient déjà beaucoup". Ce n'est tout simplement pas vrai. On sait que la fraude fiscale, couverte par le secret bancaire, fait déjà perdre près de deux milliards par an de recettes fiscales. Or le service de la dette représente environ 2,5 à 3 milliards par an. La seule chasse à la fraude permettrait de couvrir le déficit fédéral !

Il est vrai que, ces deux dernières années, l'impôt anticipé (impôt sur la fortune) a soudain rapporté beaucoup plus que prévu, compensant presque entièrement les déficits fédéraux de 1981 et 1982. Les banques en ont voulu ainsi, déclarant davantage pour qu'on leur fiche la paix avec d'autres taxations comme l'impôt sur les avoirs fiduciaires. Mais cette "avance" n'était en fait que la compensation d'un retard. La part de l'impôt anticipé dans l'ensemble des recettes fiscales fédérales a en effet diminué ces dernières années : 10,9 o/o en 1975, 11,5 o/o en 1977, 10,2 o/o en 1978, 7,1 o/o en 1979, 8,5 o/o en 1980. Et, selon les prévisions, elle va redescendre pour les prochaines années fiscales.

L'impôt sur les avoirs fiduciaires des banques visait à taxer les placements financiers opérés par les banques à l'étranger au nom de leurs clients. Ces opérations sont en effet exemptées d'impôt, au grand profit des spéculateurs et des banques elles-mêmes. La taxation de 5 o/o prévue par le Conseil fédéral

aurait rapporté 250 à 300 millions de francs par an, soit un bon quart du déficit annuel budgété. Mais tous ceux qui crient aux "chiffres rouges" des finances fédérales n'en ont pas voulu, pour ne pas entraver les juteuses affaires de la clientèle bancaire.

#### Privatiser les profits, socialiser les pertes

Le Conseil fédéral avait dû élaborer ce projet pour obtenir l'aval des socialistes à ses programmes d'économie. On avait en effet promis — par souci "d'équité" disait-on — de taxer aussi les banques alors que les dépenses sociales étaient rognées et qu'on imposait une hausse des impôts indirects (ICHA), qui frappent surtout les petits contribuables. En outre, après le scandale de Chiasso et pour prévenir l'initiative du PSS sur les banques, le Conseil fédéral voulait "faire un geste".

Le bilan est clair : la bourgeoisie n'en veut pas et l'a coulé. Les travailleurs, eux, ne peuvent pas revenir en arrière et abolir les hausses de l'ICHA ou les coupes dans les dépenses sociales ! A ce marché de dupes, le Parti socialiste a joué toutes ses cartes... contre les salariés.

Si la bourgeoisie n'en veut rien savoir, c'est qu'elle a, quant à elle, une idée bien plus claire de ce qu'elle veut de son Etat que ne l'ont les socialistes qui rêvent "d'équité fiscale" !

#### Les travailleurs à la caisse

Tandis que les banquiers et partis bourgeois manoeuvrent ainsi, les travailleurs, eux, passent à la caisse. La charge fiscale des travailleurs s'est accrue au point de diminuer leur revenu moyen. Voici, selon *La Vie économique* (août 1982) comment a évolué l'indice des revenus des ouvriers et employés depuis le début de la crise (1974) :

	Gain brut		Gain net (après impôts)	
	Ouvr.	Empl.	Ouvr.	Empl.
1966	100	100	100	100
1974	254	193	241	183
1975	253	195	235	182
1976	251	197	233	184
1977	253	199	232	181
1978	257	204	236	186
1979	255	203	234	184
1980	257	205	237	187
1981	254	204	233	184

La diminution des revenus bruts est déjà manifeste à chaque récession (1974/1975 et 1980/1981), mais elle s'aggrave encore pour les revenus nets, vu la progression à froid. "Par rapport à 1979, les revenus des employés ont augmenté de 11,4 o/o mais les impôts correspondants de 12,7 o/o. Pour les ouvriers, on enregistre au cours de la même période une progression de 10,4 o/o des salaires pour une augmentation de 11,8 o/o de la charge fiscale", conclut le service de presse patronal de la SDES (*Revue des faits de la semaine*, 19 octobre 1982).

Il faudra encore ajouter à cela les effets de la hausse de l'ICHA, entrée en vigueur en octobre 1982, et dont le budget 1983 de la Confédération attend une progression très importante : 16,4 o/o, soit 4 fois le taux d'inflation !

#### Le Parti socialiste s'enfoncé

Refus des 42 heures aux fonctionnaires fédéraux, refus de l'impôt sur les avoirs fiduciaires : Willi Ritschard a bien de la peine à présenter les comptes des "effets positifs" de sa présence au gouvernement ! En revanche, tous les effets négatifs pour les travailleurs n'ont fait que se cumuler. Enfoncé jusqu'au cou dans le marais de la collaboration gouvernementale, manoeuvré par le bout du nez, le Parti socialiste ne sait toutefois rien faire d'autre que de protester, de piaffer (claquant la porte de la commission lorsqu'elle a refusé l'impôt sur les avoirs fiduciaires en été dernier) — comme un enfant qui n'a pas reçu son bonbon.

Qu'il cesse donc de cautionner cette politique anti-ouvrière ! Qu'il quitte donc ce gouvernement !

Michel Thévenaz

Prud'hommes vaudois :

# Un frein à main à l'arbitraire patronal

Quel travailleur n'a pas déjà juré en son for intérieur : "si la direction essaie encore une fois de me tordre, j'irai devant les Prud'hommes !" ? Cela montre bien que ce tribunal constitue un peu le dernier recours en cas de difficulté avec le patron.

Ce n'est pas pour autant une institution négligeable ! Evidemment, la véritable défense des intérêts des travailleurs exige l'action collective. Mais il faut admettre que celle-ci n'est pas possible partout et toujours. Alors, que faire, en cas d'injustice patronale, sinon soumettre le litige au tribunal des Prud'hommes ?

## Un moyen imparfait

La défense individuelle est évidemment toujours risquée, tant que les patrons peuvent licencier à leur guise : un patron qui perd devant les Prud'hommes peut se venger en mettant le travailleur à la porte.

Ce tribunal ne peut, en plus, traiter que des litiges de faible envergure. Dans le canton de Vaud sa compétence est limitée à 5 000 francs. De plus seules 14 des 371 communes vaudoises ont instauré un Tribunal de Prud'hommes. Dans

les autres communes il est remplacé par le Juge de Paix, qui en général est de mèche avec les patrons du coin et dont la compétence financière est limitée à 4 000 francs.

## Des avantages quand même !

Les Tribunaux de Prud'hommes ont cependant l'avantage d'être gratuits et de compter des travailleurs parmi les juges.

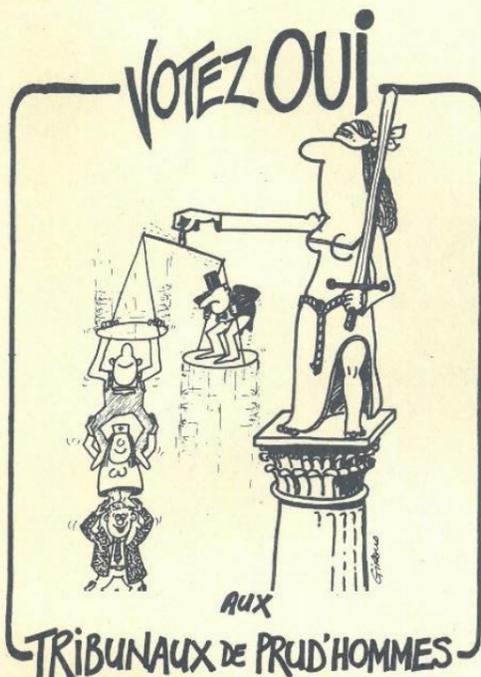
Dès lors il est important de les développer. C'est l'objectif d'une initiative vaudoise soumise en vota-

tion les 27 et 28 février prochains.

## Contenu de l'initiative

- Elle demande :
- \* l'instauration d'un tribunal de Prud'hommes par district;
  - \* l'extension de leurs compétences à des litiges allant jusqu'à 15 000

*Lors de leur assemblée du 14 janvier 1983 les délégués du Cartel syndical vaudois votèrent une cotisation extraordinaire de 2 francs par membre, pour financer la campagne. La section lausannoise de la FTMH y était opposée. Elle a réussi à faire annuler la décision en argumentant que les décisions financières exigeaient, selon les statuts, une majorité des 2/3. Résultat : le Cartel est obligé de se contenter d'une campagne minimum. Si l'initiative échoue, les travailleurs pourront dire merci à ce syndicat !*



- francs.
- \* l'admission d'immigrés comme juges assesseurs aux côtés des Suisses;
- \* la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, à l'exclusion des agents d'affaires ou des avocats;
- \* des améliorations par rapport aux possibilités actuelles de recours.

## Une action qui doit réussir !

Cette initiative rencontre évidemment l'hostilité unanime de tous les milieux bourgeois, des partis, des associations patronales et des instances étatiques. Elle a été lancée par le Cartel syndical vaudois, les Juristes progressistes, le Parti socialiste vaudois et le POP (Parti du Travail). Le PSO apporte son soutien (bien que nous ayons été exclus du comité d'initiative au moment du lancement). La cause est trop importante. Il faut tout faire pour éviter un échec.

correspondant

Industrie graphique :

# La compensation du renchérissement mise en cause

Les patrons des arts graphiques ont sonné la charge sur tous les fronts : les négociations contractuelles avec l'Union suisse des lithographes (USL) ont duré plus d'une année, sans que les patrons aient fait une quelconque concession substantielle... Les patrons ont également fourbi leurs armes en vue des prochaines négociations contractuelles avec le Syndicat du Livre et du Papier (SLP) : un tiers des délégués de l'association patronale (l'ASAG) était carrément opposé à toute négociation avec le SLP.

Ce ne sont que quelques fonctionnaires syndicaux qui croient encore aujourd'hui au "partenariat social" et à la paix du travail. Le licenciement de quatre "hommes de confiance" du SLP dans l'entreprise Jean Frey SA fut clairement une déclaration de guerre au syndicat.

En décembre, une attaque frontale suivit : l'accord sur la compensation du renchérissement fut mis en cause. Cet accord garantissait une adaptation des salaires à l'indice de l'OFIAMT deux fois par année (janvier et juin). Pour l'année 1982, avec une inflation d'environ 6 o/o, cette réglementation a déjà conduit à des pertes, dues au renchérissement, de 500 à 1 000 francs pour les salaires entre 1 900 et 3 800 francs. En effet, les salaires sont

adaptés à l'indice seulement après coup.

Lors d'une première séance en décembre, l'association patronale proposa au SLP un nouvel accord qui constitue un véritable programme de démontage de la compensation du renchérissement. Ce nouveau projet prévoit la compensation une fois par année seulement, et pour un pourcentage déterminé d'inflation uniquement. Tout ce qui dépasse ce pourcentage doit être "négocié", car il s'agit de tenir compte de la "situation économique des entreprises".

Cela signifie que les pertes causées par cette adaptation unique devraient augmenter de 900 à 1 800 francs par année. Pour chaque pourcentage d'inflation non compensé

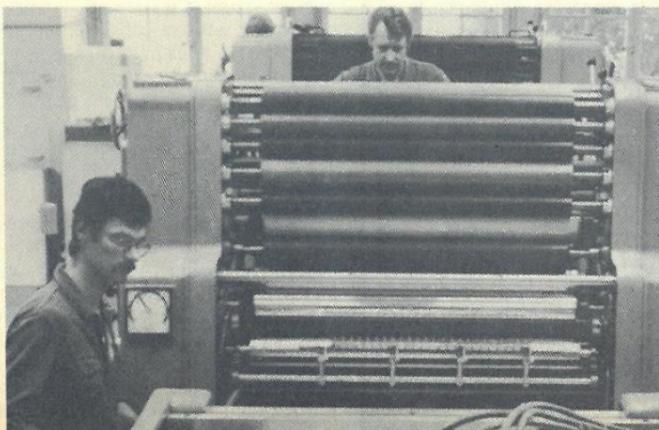
s'ajouterait, en plus, un manque à gagner de 250 à 500 francs. Ainsi, l'on doit s'attendre, avec cette proposition patronale, à des pertes annuelles de l'ordre de 1 150 à 2 300 francs par an.

L'attaque à la compensation du renchérissement est une offensive bien coordonnée du patronat, dans toutes les branches, et au niveau des gouvernements, contre les salarié(e)s de la fonction publique. Compte tenu de l'ampleur de cette offensive,

il est clair que l'accord actuel sur la compensation du renchérissement ne pourra être défendu que si tous les syndicats de l'industrie graphique font ensemble preuve d'une extrême fermeté.

La question de la compensation du renchérissement est ainsi une occasion pour le SLP et l'USL de se mobiliser ensemble et, ainsi, de faire un pas supplémentaire en direction d'un syndicat d'industrie.

R. Auf der Maur



Emploi :

## HPI : LA FERMETURE EN FILIGRANE

La Radio romande a fait état tout dernièrement de la vente des bâtiments de Sainte-Croix à l'Union de Banques Suisses et d'une location des bâtiments à HPI. La direction a tout de suite démenti... Les bruits sur de nouvelles charrettes de licenciements courent avec toujours plus d'insistance : le chiffre de 800 est articulé, Olivetti transformerait ses usines du Nord vaudois en centres de réparation, de recherche et de service après-vente.

Pour janvier, dans certains départements, des travailleurs ont eu jusqu'à sept jours chômés. La direction propose à certains travailleurs - qui ne sont pas en principe sur la liste "officielle" des "suppressions de poste" - de chercher un emploi ailleurs. Elle pousse même "l'amabilité" jusqu'à leur fournir des offres d'emploi qui impliquent quasiment à chaque fois une déqualification et/ou un déplacement dans la région lausannoise, accompagnés d'une baisse de salaire.

De plus 34 travailleurs et travailleuses seront mis cette année à la retraite anticipée dans des conditions scandaleuses.

Une travailleuse préretraîtée cette année nous a contactés pour nous expliquer sa situation et nous exprimer sa colère :

*"Je serai au chômage depuis le 1er septembre 1983, je toucherai pendant 7 mois le 85 o/o de mon salaire et pendant 5 mois 65 o/o. En plus, pendant les 7 premiers mois, je toucherai un douzième de salaire au titre du treizième salaire pour 1983. Je devrai timbrer une fois par semaine et faire des offres d'emploi pour trouver du travail, Hermès devant nous aider dans cette recherche d'emplois et même faire des offres. Peut-être se fera-t-il des offres à lui-même !*

*On m'a dit que je devrai essayer de trouver un petit boulot. Il faut bien dire que je n'ai pas choisi la préretraite, on me l'a imposée, c'est donc un licenciement. On nous a expliqué que le paiement se ferait de la façon suivante : le fonds de prévoyance Hermès complètera les prestations de l'assurance chômage jusqu'au pourcentage expliqué plus haut. Je me retrouve donc chômeuse à 61 ans après plus de trente années de travail chez Hermès et donc dans l'obligation de chercher du travail à mon âge. C'est une atteinte grave à ma dignité."*

Sacrifices pour les uns, mais bonnes affaires pour les autres ! Olivetti n'a-t-il pas rapporté en 1981 à son PDG, de Benedetti, quelque 38 millions de francs ? Sans parler de la dernière heureuse "surprise" du trust : un marché de 4 milliards de francs qui s'ouvre en Italie avec la décision du gouvernement d'imposer l'achat de caisses enregistreuses électroniques à tous les commerçants de la Péninsule. Prévoyant le coup - il y a des pots de vin qui ne se perdent pas - Olivetti avait pris les devants en construisant à Naples une usine flambant neuf !

Olivetti peut donc payer. Le trust doit maintenir tous les emplois à Yverdon comme à Sainte-Croix. Pour l'affirmer et débattre de la réponse ouvrière aux licenciements, un forum sur l'emploi sera organisé le 11 mars avec l'ensemble des partis de gauche et des syndicats de la région ainsi qu'avec un représentant des travailleurs d'Olivetti/Ivrea.

Genève :

# LES DROITS SYNDICAUX BAFOUÉS

## \* LA TRIBUNE DE GENÈVE EN GRÈVE

Lundi 7 février, la totalité du personnel ouvrier de la "Tribune de Genève" s'est mise en grève. Il exige la réintégration sans conditions de son délégué syndical, Claude Reymond, président de la commission ouvrière de l'entreprise, membre du comité de section du Syndicat du Livre et du Papier (SLP) de Genève et vice-président de la commission tarifaire nationale de ce même syndicat. Une riposte exemplaire à une attaque très grave aux droits syndicaux.

La direction de la Tribune a décidé l'épreuve de force contre les acquis conventionnels des arts graphiques. Le président de la commission ouvrière a en effet été licencié pour avoir "injuré la direction" et répandu un "mauvais climat" dans l'entreprise.

### Les motifs réels

La vérité, c'est que ce responsable syndical, comme la commission ouvrière et l'ensemble des travailleurs de la Tribune n'acceptent pas de se faire mener par le bout du nez. La direction avait refusé la pleine compensation du renchérissement : chiffres en main, les travailleurs ont contesté et obtenu gain de cause à la fin janvier. En même temps, on leur annonçait des licenciements (une trentaine). C'est dans ce contexte que le délégué syndical, recevant une circulaire de la direction, s'est écrié "ils sont tarés". Un cadre l'a entendu et on lui a donné son congé. L'accusation

d'"injure" ne tient pas : d'un point de vue juridique, une injure doit être adressée nommément à une personne, ce qui n'a pas été le cas, Claude Reymond n'ayant fait qu'exprimer tout haut sa réaction sans nommer personne. La véritable raison du licenciement, c'est que la direction veut se débarrasser d'un délégué syndical.

### Le Contrat collectif est rompu

Mais il y a plus grave encore : la direction n'avait pas le droit de licencier un délégué syndical. L'article 23 du Contrat collectif (CCT) indique :

L'activité de personnes de confiance ou de membres de la commission d'entreprise ne doit entraîner pour le travailleur concerné aucun préjudice financier, ni ne doit l'empêcher d'obtenir un éventuel avancement. Le congé ne peut pas lui être donné en rapport avec l'une ou l'autre activité. Un congé pour d'autres motifs doit être discuté au préalable avec la commission d'entreprise, respective-

ment la personne de confiance. Cette disposition est applicable par analogie pour les membres du Comité Central, des comités de section, de la commission tarifaire ainsi que pour les percepteurs.

La direction de la Tribune ne respecte donc pas la convention collective qu'elle a signée ! C'est une attaque très grave au minimum de droits syndicaux fixés dans les contrats, surtout qu'aucune loi actuellement ne protège les délégués syndicaux. On le voit : la direction est prête à rompre les accords pour faire céder les travailleurs et leur syndicat. De plus, le syndicat est en train de préparer le renouvellement de la convention collective. L'attaque est donc d'autant plus sérieuse : elle met tout simplement en cause le droit des travailleurs de s'organiser et de se défendre dans le cadre de négociations contractuelles.

### Un enjeu pour tout le mouvement ouvrier

Au moment où nous écrivons, la direction et son association patronale l'ASAG n'ont pas voulu céder. Elles prétendent que le licenciement doit être maintenu jusqu'à ce qu'un tribunal arbitral tranche. Les travailleurs au contraire exigent le respect du CCT, soit le maintien dans l'entreprise du délégué syndical jusqu'à ce que le tribunal prenne une décision.



photo la brèche

L'enjeu est de taille et concerne tous les travailleurs. En faisant grève, les travailleurs de la Tribune ont riposté au niveau où il le fallait : les droits syndicaux conventionnels doivent être respectés. S'ils ne le sont pas dans ce cas, ils seront d'autant plus facilement mis en cause demain dans d'autres entreprises où la force syndicale est moins grande. Il faut en faire une riposte de tout le mouvement syndical, de tous les travailleurs. Déjà des motions de solidarité ont été envoyées, de toutes parts. Mais il faut envisager davantage (manifestations, pres-

sions publiques, solidarité financière avec les grévistes) pour obtenir gain de cause, d'autant que la direction de la Tribune semble décidée à ne pas lâcher. Seule une détermination aussi ferme que celle des grévistes de la part de tout le mouvement ouvrier peut repousser cette attaque aux droits syndicaux et démocratiques les plus élémentaires. correspondant, 9 février 1983

Pour les versements de solidarité : Syndicat du Livre et du Papier, 6, Terreaux-du-Temple, 1201 Genève, CCP 12 - 2174.

Bienne :

# Se recycler pour retravailler

Jeudi 3 février, le Parti socialiste ouvrier (PSO) a présenté un projet d'initiative communale pour des cours de recyclage et de perfectionnement professionnels. La revendication n'est certes pas nouvelle, mais comme, malgré toutes leurs déclarations, les autorités n'ont rien entrepris de tangible en matière de recyclage, l'initiative s'impose. Ce projet est adressé à toutes les organisations du mouvement ouvrier, pour favoriser une large discussion et un lancement unitaire. Car l'unité ouvrière la plus étendue est la meilleure garantie pour défendre les intérêts des salariés.

### Trois bonnes raisons pour le recyclage

La crise de l'industrie horlogère, qui touche une région entière, a jeté à la rue aussi bien des travailleurs — et des travailleuses surtout — non-qualifiés, qui retrouvent très difficilement du travail ailleurs. Quant aux travailleurs qualifiés, la possibilité de trouver un emploi dans la profession acquise est souvent mise en cause.

La Confédération et les cantons répondent à cette situation en exigeant plus de mobilité géographique et professionnelle de la part des chômeurs. Avec, souvent, à la clé, une déqualification professionnelle et l'obligation d'accepter un salaire inférieur. Ce qui fait évidemment le beurre du patronat. Le recyclage est un moyen pour éviter que la crise n'entraîne une déqualification massive des chômeurs et que le patro-

nat puisse les employer pour faire pression sur les salaires.

Deuxièmement, la diversification industrielle de la région suppose — si elle est sérieusement entreprise — le recyclage et le perfectionnement professionnel.

Enfin, le chômage, c'est aussi un pesant sentiment d'inutilité, qui se traduit par des dépressions, voire des suicides. Le temps passé au chômage pourrait être bien mieux utilisé, avec des cours de recyclage et de perfectionnement !

### Quel recyclage ?

L'initiative prévoit la création de cours de recyclage répondant à certaines exigences de qualité ; ils s'étendraient sur une période de 200 heures au moins, afin d'éviter les cours-alibis. La réalisation de ces cours ne poserait pas de problèmes énormes, puisque les infrastructures existent déjà (Ecole professionnelle,

hôpital, Centre italo-suisse d'apprentissage professionnel). Ces cours seraient gratuits et viseraient à faciliter la recherche d'un emploi stable, avec de bonnes conditions de travail.

L'initiative ne prévoit pas de branches professionnelles précises, car la situation en ce domaine évolue rapidement. Les cours devront donc être choisis en fonction des besoins de chômeurs, de leurs chances de retrouver du travail. On tiendra particulièrement compte des besoins des chômeuses et des femmes qui veulent retravailler. Des cours de base dans la mécanique, l'électronique, l'informatique ou les soins hospitaliers pourraient certainement offrir des débouchés.

Le financement des cours sera couvert à 65 o/o environ par la Confédération et le canton, selon la législation en vigueur. La commune n'aura donc à payer que les 35 o/o restants. De plus l'assurance-chômage pourra dans la plupart des cas continuer de verser ses prestations aux chômeurs qui se recyclent.

Reste à espérer que les discussions autour de ce projet permettront un lancement unitaire rapide de l'initiative, qui n'aura alors pas trop de difficultés à réunir les 2 600 signatures nécessaires.

correspondant biennois



### PROJET D'INITIATIVE DU PSO

- 1 La commune organise des cours de recyclage et de perfectionnement professionnel. Ces cours constituent notamment une mesure destinée à combattre et à prévenir le chômage.
- 2 De tels cours sont créés notamment en collaboration avec les écoles professionnelles ou techniques, les institutions de perfectionnement ou l'industrie. Ils sont orientés dans des domaines qui améliorent la réintégration professionnelle des participants. Ils sont dispensés pendant la journée sur une période avoisinant 2 mois de manière à compter 200 heures de cours au minimum. Leur gratuité est garantie.
- 3 Les organisations intéressées, notamment les organisations syndicales et celles représentant les chômeurs, devront être consultées au sujet des problèmes relatifs au choix et à la réalisation des cours.
- 4 Le financement se fera par la Confédération et le Canton selon le mode prévu par le droit fédéral et cantonal ; la commune prendra à sa charge la part qui lui échoit.

**L'IMPÔT SUR L'ÉNERGIE :  
UN TRANSFERT DE REVENUS  
DES SALARIÉS AUX CAPITALISTES**

L'impôt sur l'énergie est un impôt de consommation, un impôt indirect. Il faut le comparer à l'impôt direct, l'impôt sur le revenu. A première vue il est proportionnel puisque chacun le paie en proportion de ce qu'il dépense. Ce fait le rend déjà plus défavorable aux bas revenus que l'impôt sur le revenu qui n'est pas proportionnel mais progressif, les hauts revenus payant, ou étant sensés payer, plus qu'en proportion de leur revenu. Mais un impôt de consommation n'est en fait pas même proportionnel, mais dégressif. Les hauts revenus à la différence des bas ne sont pas entièrement dépensés en biens de consommation. Une partie est investie et rapporte du profit. Elle est investie dans des entreprises qui reportent dans la plupart des cas l'impôt sur leurs prix, "sans autre" comme le dit si bien le rapport cité plus bas. Ainsi une partie des hauts revenus échappe de toute manière à tout impôt indirect alors que ce n'est quand même le cas pour l'impôt direct que dans une bien moindre mesure, sinon par le biais de la fraude fiscale.

Le texte de l'initiative sur l'énergie prévoit certes "une quantité d'énergie de base, calculée par tête d'habitant, exonérée de ces taxes". Cette clause sert évidemment à atténuer l'aspect antisocial de la revendication. Dans les faits elle ne l'atténue pas. S'appliquant également aux hauts et aux bas revenus elle a le même effet qu'une légère réduction du taux de l'impôt. En outre chacun paiera cet impôt pas seulement en consommant de l'énergie mais tout autant lors de l'achat de n'importe quelle marchandise puisqu'en règle générale les entreprises reporteront entièrement sur le prix de leurs produits le prix de l'énergie qu'elles consomment. Si le report n'est pas total, ce qui est tout de même la réalité, cela profitera plus aux hauts revenus qu'aux bas car leur consommation d'énergie n'est pas proportionnelle au total de leurs dépenses de consommation.

Le produit de l'impôt ne sera pas affecté aux hôpitaux, aux écoles ou aux assurances sociales mais à des investissements énergétiques. Il s'écoulera donc sous forme de commandes ou de subventions aux industriels pour compenser le défaut de rentabilité de certaines options. Un tel impôt sur l'énergie est donc bien un transfert de revenus des salariés aux capitalistes.

En outre la principale cible de cet impôt est le pétrole qui est déjà grevé d'impôts indirects considérables.

Une politique de l'énergie ne saurait donc être conforme aux intérêts de la classe ouvrière que si les sources de son financement sont dans un impôt direct sur les hauts revenus et capitaux et les réserves des trusts de l'énergie qui seront disponibles pour une autre politique s'ils sont nationalisés.

Le caractère antisocial de l'impôt sur l'énergie n'est évidemment pas une raison suffisante pour que la bourgeoisie y soit favorable. Dans les faits la majorité de la bourgeoisie y est tout à fait opposée. Pour la plupart des petites et moyennes entreprises dont les propriétaires forment la masse sociale de la bourgeoisie suisse, et donnent le ton aux associations patronales, la concurrence, en particulier sur les marchés d'exportation, décisifs pour eux, fait pression sur leurs prix et les empêcherait de reporter sur eux l'impôt entièrement. Il signifierait donc pour eux une réelle augmentation de leurs coûts de production sans contrepartie, donc une baisse de leurs profits à moins qu'ils ne puissent baisser les salaires, ce qu'ils n'osent pas dans la situation actuelle. Et surtout se poserait le problème de la répartition des subventions. Les petites et moyennes entreprises savent bien que les grands trusts en recevraient le plus gros morceau, du fait de leur influence dans l'Etat et de l'hégémonie de leurs moyens techniques pour développer des technologies nouvelles. En République fédérale d'Allemagne dans les années 70, 73 o/o des subventions et commandes du ministère de la recherche allaient à 13 entreprises seulement, 13 parmi les plus grandes.

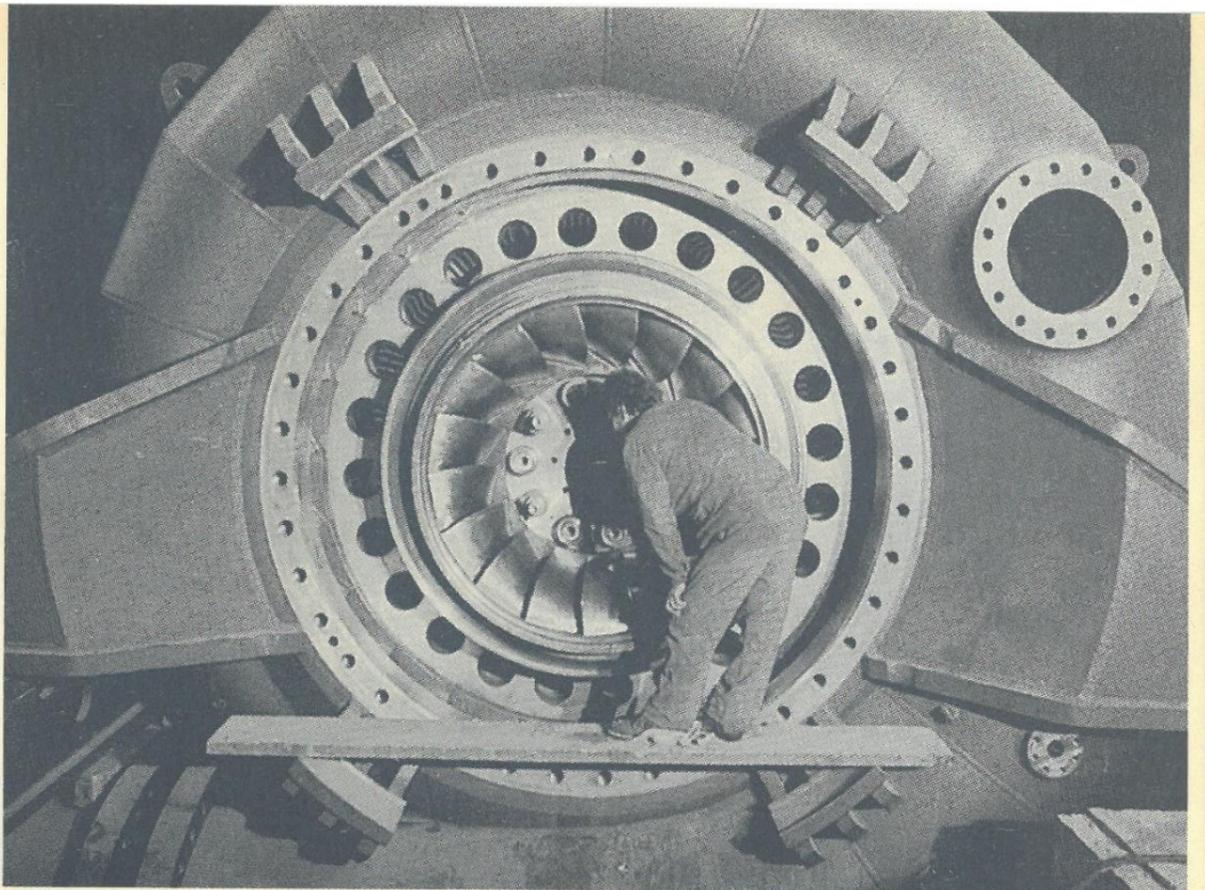
C'est bien pour cela que la GEK (commission chargée d'élaborer une conception globale de l'énergie), où dominaient les représentants des grands trusts, avait proposé un impôt. Eux avaient les moyens d'être sensibles aux avantages politiques pour la bourgeoisie d'une rationalisation de la politique de l'énergie par l'intervention de l'Etat. Ils n'ont pas insisté car cela ne correspond en fait à aucun besoin pressant pour eux.

**UNE SOLUTION INEFFICACE**

Ses partisans attribuent deux fonctions à l'impôt sur l'énergie :

- fournir les moyens de financer les réformes de la politique énergétique qu'ils souhaitent;
- réorienter le marché de l'énergie par le jeu des prix en taxant plus fortement les sources d'énergie dont on veut décourager l'utilisation (le pétrole et le nucléaire) et moins, ou pas du tout, celles que l'on veut encourager (les énergies nouvelles).

Le rapport de la GEK proposait un tel impôt mais avec un taux plus faible. Après avoir dans un premier temps envisagé de le créer mais sans que son produit soit affecté formellement à des dépenses dans le domaine de l'énergie, le Conseil fédéral y a finalement renoncé devant l'opposition des cercles majoritaires de la bourgeoisie et s'est contenté de proposer l'extension de l'ICHA (impôt sur le chiffre d'affaires) à l'énergie.



Politique de l'énergie :

# L'IMPÔT, UNE SOLUTION?

*Le 27 février sera soumis à votation populaire l'article constitutionnel sur l'énergie voté par le Conseil national le 22 septembre dernier. Voilà enfin le résultat des centaines de pages du rapport, publié en 1978, de la commission pour une conception globale de l'énergie (GEK) créée par le Conseil fédéral en 1974. La montagne a accouché d'une souris.*

*A l'extrême-droite une minorité des partis bourgeois s'oppose à cet article encore trop centralisateur et trop antipétrole à son goût.*

*A gauche l'Alliance des Indépendants (AI) a voté contre et le Parti socialiste (PS) s'est abstenu. Leurs conseillers nationaux ont défendu en vain leur proposition d'un impôt sur l'énergie. Cet impôt est l'idée maîtresse de l'initiative sur l'énergie lancée le 17 juin 1980 et qui sera probablement votée en 1984.*

*Depuis de nombreuses années le débat public sur l'énergie est tout entier occupé par la polémique entre les deux adversaires "officiels". D'un côté la bourgeoisie et sa conception de l'énergie, la GEK; de l'autre côté les "écologistes", ceux qu'on appelle les antinucléaires modérés, les grandes organisations de protection de l'environnement, le PS, l'AI, leur initiative et leur conception de l'énergie CECH exposée dans le livre Au-delà de la contrainte des faits (1978).*

*Pour ce qui est de l'analyse des problèmes énergétiques la CECH domine largement les esprits dans la gauche et le mouvement antinucléaire, même si une gauche comprenant la Coordination nationale des comités antinucléaires et les POCH s'oppose, avec nous-mêmes, à l'impôt sur l'énergie.*

*Nous sommes convaincus que la CECH est une mauvaise analyse des problèmes énergétiques et l'impôt sur l'énergie une mauvaise revendication. Le débat à ce sujet dans la gauche et le mouvement antinucléaire va s'approfondir en prévision de la votation de l'initiative en 1984. C'est dans ce cadre que nous publions ce dossier, qui traite, pour commencer, de quelques-unes des questions posées seulement.*

Supposons l'impôt instauré par l'Etat et appliqué selon la conception des "écologistes". Peut-il être efficace pour réorienter les investissements énergétiques ? La commission chargée par la GEK d'examiner la "variante de stabilisation" <sup>1)</sup>, composée de responsables de l'establishment énergétique, consacre à l'impôt un passage de son rapport "Stellungnahme zu den technisch-wirtschaftlichen Aspekten der Studie Stabilisierungs-variante der Arbeitsgruppe Energie-Wachstum-Umwelt" (1977). Elle pose à juste titre le problème de l'élasticité du prix de l'énergie puisque l'impôt est sensé diminuer la consommation d'une énergie en la rendant plus chère.

Qu'est-ce que l'élasticité du prix d'une marchandise ? C'est la mesure dans laquelle la consommation de cette marchandise diminuerait en fonction d'une augmentation de son prix.

*"L'impôt sur l'énergie comme moyen important d'orientation de l'économie n'est visiblement proposé que parce que l'on suppose une élasticité du prix bien donnée. Personne ne conteste assurément une certaine élasticité du prix. Par contre on ne dispose pas des connaissances suffisantes pour prévoir à quel moment elle se fait sentir, à la suite de quelle hausse du prix et au bout de quelle durée elle conduit à quelle économie. Dans une série de domaines (transports publics, force motrice dans l'industrie, infrastructure*

*des services, besoins de base des ménages, etc.) l'élasticité est très faible, alors que d'autres domaines (chauffage, chauffage de l'eau, transports routiers) réagiront effectivement à la hausse du prix par une diminution de la consommation.*

*Les expériences faites lors des hausses des produits pétroliers à la suite de la crise du pétrole montrent en outre que la réduction de la consommation d'énergie par suite d'une hausse de son prix n'est pas constante, mais qu'elle a tendance après une certaine réaction à un changement brusque à revenir à zéro.*

*Une étude plus approfondie montre que l'impôt sur l'énergie n'est pas nécessairement un moyen efficace d'orientation ou de stabilisation de la consommation d'énergie. En effet son report sur le consommateur final (en particulier dans les domaines du chauffage et des transports publics et privés) se réalise sans autre avec des désavantages économiques patents (hausse de l'index du coût de la vie, effet inflationniste cumulé). L'impôt sur l'énergie ne conduira donc dans ces secteurs importants à une stabilisation de la consommation d'énergie soumise à l'impôt que dans une mesure restreinte. Par contre on peut prévoir que l'impôt sur l'énergie progressif conduira dans les secteurs de la consommation d'énergie industrielle et commerciale à des transferts de production à l'étranger et donc à la perte de places de travail." (p. 15-16)*

Cela c'est le point de vue des capitalistes bien sûr, mais ils connaissent malheureusement mieux les mécanismes du marché que nos écologistes. C'est là en fait une prévision économique tout à fait réaliste. Mais c'est évidemment en même temps une menace politique. Cela apparaît nettement dans la dernière phrase. C'est encore plus clair dans le passage suivant du même texte qui porte sur l'ensemble de la conception de l'énergie des "écologistes" et pas seulement sur l'impôt.

### LE CHANTAGE DE "L'ÉCONOMIE"

"Dans la mesure où la stabilisation de la consommation d'énergie et la substitution aux sources d'énergies actuelles d'autres formes d'énergie plus coûteuses sont imposées par des mesures telles qu'un impôt sur l'énergie, des interdictions, des contraintes, etc., il en résultera des coûts supplémentaires, directs et indirects qui frapperont l'individu, l'entreprise et l'économie. Ces coûts diminueront la productivité et la capacité concurrentielle. Ils contraindront à une restructuration forcée des secteurs économiques et à un transfert à l'étranger (nous soulignons). Ils provoqueront en outre une pression sur les coûts salariaux et sociaux et conduiront tendanciellement — et pas uniquement dans l'économie énergétique —, à la perte de places de travail sans qu'il soit certain qu'elles soient remplacées dans une économie une fois restructurée." (p. 7)

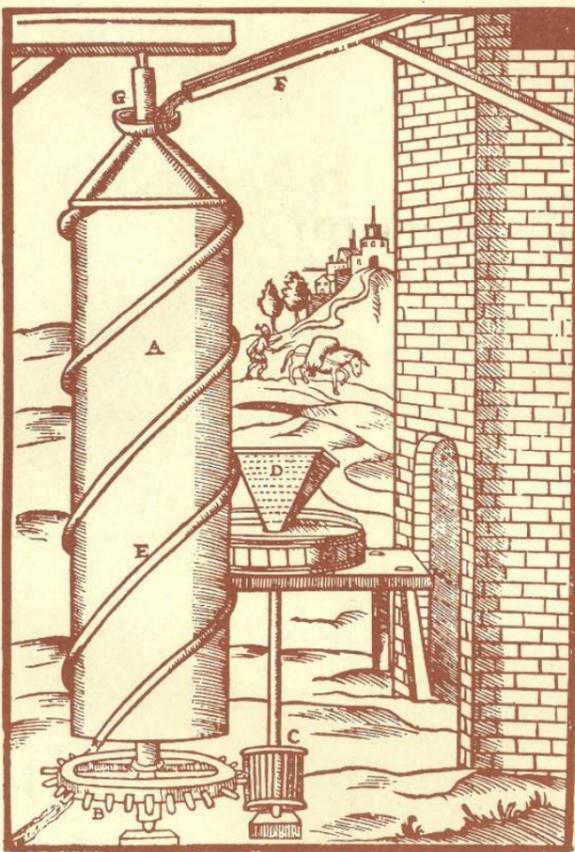
La bourgeoisie dit aux écologistes : si vous arrivez un jour à réaliser votre conception de l'énergie, voilà comment le marché réagira, voilà comment nous réagirons. C'est bien sûr un chantage, mais c'est aussi une prévision objective. Le marché capitaliste évolue sous l'action de centaines de décisions de capitalistes qui ne se concertent pas entre eux forcément. Chacun recherche son profit maximum et investit ou n'investit pas, dans tel sens ou dans tel autre, selon ses intérêts particuliers. Si un éventuel gouvernement des écologistes met en œuvre une politique énergétique contraire à leurs intérêts, voilà comment ils réagiront réellement.

On est là au cœur de l'utopie des réformistes : malgré leurs sincères efforts pour être modérés, leurs projets de réformes heurtent néanmoins réellement les intérêts des capitalistes. Mais ils croient pouvoir marier le loup et la chèvre et craignent la confrontation. Ce faisant, ils s'y engagent sans avoir mobilisé et préparé les travailleurs à se battre; tout en laissant aux capitalistes la principale arme pour saboter les réformes : la propriété de leurs entreprises.

"L'ensemble des mesures préconisées par les organisations écologiques dans leur conception globale de l'énergie donnera aux entrepreneurs individuels toute latitude dans la prise de décisions et leur laissera un terrain d'action ouvert et libre..." (Au-delà de la contrainte des faits, p. 182-183)

C'est courir à la défaite. C'est la triste leçon de tant d'expériences de gouvernements de gauche au XXe siècle.

Soit sous la pression des masses les réformistes tentent de réaliser leur programme de réformes : le sabotage des capitalistes entraîne une crise économique. Si elles ne peuvent pas se tourner vers un parti révolutionnaire qui leur apparaisse crédible, les masses se découragent et se démobilisent. C'est le terrain idéal pour le retour en force de la droite, par les élections ou par un coup d'Etat. Exemple : le Chili en 1973.



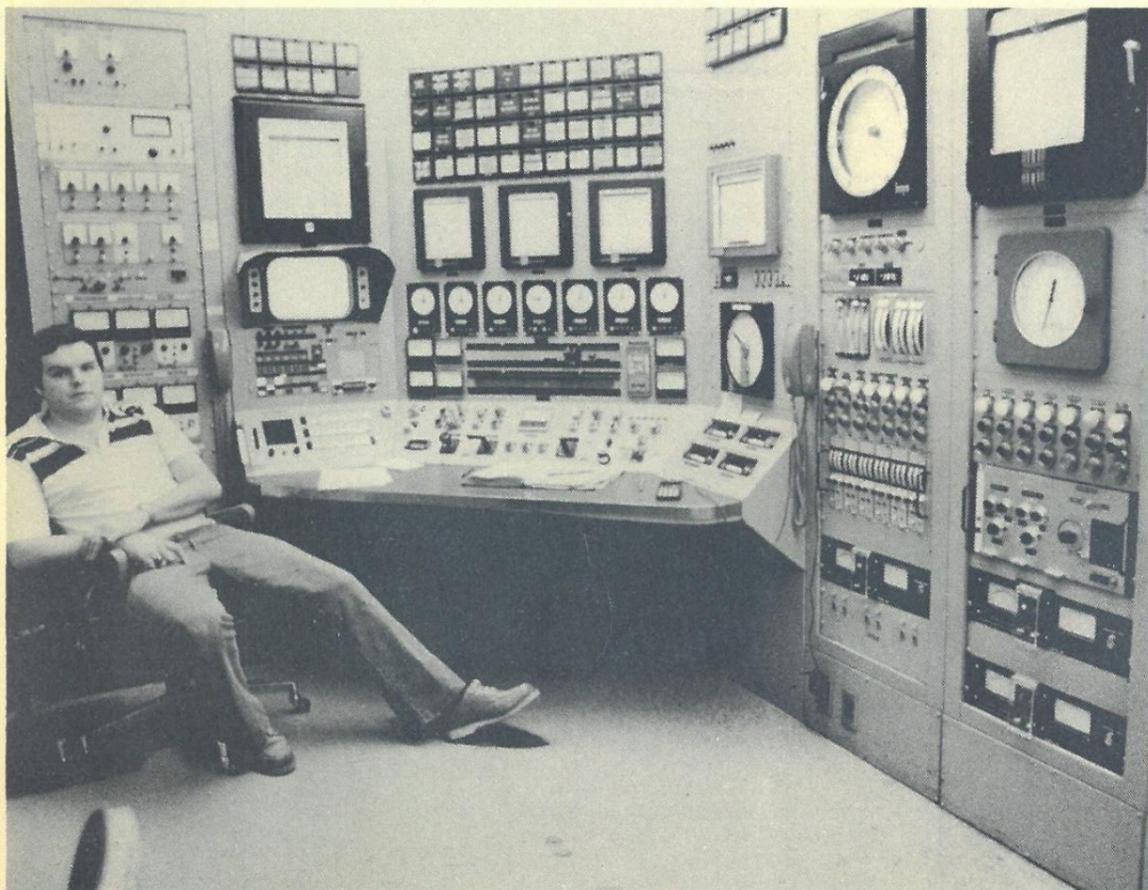
Le plus souvent les choses ne vont pas si loin parce que les réformistes mettent tout de suite de l'eau dans leur vin et n'essaient même pas de réaliser le programme sur lequel les travailleurs les ont élus. Suite logique : découragement des travailleurs et échec électoral. Exemple : tant de gouvernements du Labour (Parti travailliste) britannique.

Le gouvernement du Parti socialiste et du Parti communiste en France ne fait que répéter ce triste scénario. Mais les travailleurs français n'ont pas encore dit leur dernier mot et rien n'est encore joué.

Voilà pourquoi la nationalisation des entreprises est plus réaliste. Voilà pourquoi malgré toutes les apparences les révolutionnaires sont plus réalistes que les réformistes. Il y a des seuils dans la réalité. Sauter un peu mais trop peu haut, c'est modéré mais pas réaliste. Sauter assez haut pour passer le seuil, c'est peut-être très très difficile, mais c'est plus réaliste.

7 février 1983, Robert Lochhead

1) Variante de stabilisation, c'est le scénario IV de la GEK. C'est une des versions de la conception de l'énergie des "écologistes", publiée sous sa forme achevée dans le livre *Au-delà de la contrainte des faits*, sous le nom de CECH (conception de l'énergie CH).



Poste de contrôle (?) d'un réacteur nucléaire à Boston (USA).

## Non à l'article constitutionnel !

L'article constitutionnel sur l'énergie soumis à votation populaire le 27 février ne contient, si on le prend à la lettre, rien qui soit contraire aux intérêts des travailleurs ou aux idées des antinucléaires. Il est probable qu'il servira même à prendre quelques mesures en soi tout à fait positives : des normes limitant les gaspillages de chaleur dans les maisons, l'étiquetage sur les véhicules et les appareils de leur consommation d'énergie, un petit supplément de subventions à la recherche sur les nouvelles énergies.

Des centaines de milliers de personnes ont exprimé depuis 1975 leur désapprobation de la politique officielle de l'énergie. Ce sont quatre exigences qui motivent ce qui constitue probablement une majorité de la population : qu'on renonce à l'énergie nucléaire; qu'on développe rapidement d'autres sources d'énergie; qu'on prenne des mesures en profondeur contre le gaspillage d'énergie; qu'on prenne des mesures véritables pour la défense de l'environnement.

L'article constitutionnel proposé passe tout simplement à mille lieues de ces exigences. Il est au service d'une politique résolument pronucléaire, comme l'affirme le message du Conseil fédéral. Il n'envisage que des mesures ultra-minimales.

Voilà pourquoi il faut dire non à cet article constitutionnel le 27 février.

Face à la politique énergétique de la bourgeoisie, il y a l'opposition officielle des écologistes. Leur cheval de bataille, c'est un impôt sur l'énergie. Tous leurs efforts durant le débat parlementaire ont visé l'introduction de cet impôt qui est également la pièce maîtresse de leur initiative.

Nous trouvons que cet impôt est une mauvaise solution. Et bien que l'initiative sur l'énergie apparaisse à de nombreux antinucléaires comme un instrument utile pour leur idéal nous ne pouvons que nous y opposer. L'impôt sur l'énergie, c'est prendre l'argent chez les travailleurs pour financer des subventions aux entreprises capitalistes.

La démarche des écologistes est typique du réformisme, et du réformisme helvétique en particulier. On souhaite des réformes mais changer l'ordre établi paraît tellement irréaliste. La modération semble gage de réalisme. On ne remet donc pas en cause le marché capitaliste mais on réalisera des réformes par des prescriptions et des subventions et on sera plus malin que le marché en manipulant les prix avec l'impôt qui taxera différemment les diverses sources d'énergie selon qu'on veut les encourager ou non. Et comme prendre l'argent là où il est, par exemple au moyen d'un impôt sur la richesse, implique forcément une confrontation avec la bourgeoisie, on le prendra dans la poche des consommateurs.

Dans les faits c'est parfaitement irréaliste. La bourgeoisie n'en veut pas du tout, donc on n'échappe pas à la confrontation. Il faudrait donc à tout le moins un appui populaire. Mais les travailleurs ne voudront pas d'un impôt indirect. Ils ont refusé la TVA; pourquoi accepteraient-ils un impôt sur l'énergie ?

L'initiative échouera bien sûr, mais sans avoir au moins indiqué aux gens une voie prometteuse pour l'avenir.

Ce que nous proposons est plus difficile mais c'est la seule voie réaliste : la nationalisation du secteur de l'énergie : compagnies d'électricité, compagnies pétrolières, ces géants de l'ingénierie énergétique que sont Motor-Columbus et Elektrowatt, des entreprises dont la fabrication est tournée prioritairement vers le secteur de l'énergie comme BBC. Leur nationalisation et leur organisation en une régie de l'énergie avec un conseil d'administration élu par le peuple et un contrôle par ses travailleurs et la population tout entière.

C'est le libre jeu du marché qui impose le nucléaire, qui fait que d'autres solutions techniques pas rentables financièrement mais plus rationnelles du point de vue des besoins sociaux sont sous-développées. C'est la propriété privée qui fait que la politique énergétique n'est pas décidée démocratiquement mais par des petits états-majors et des conseils d'administration. Ce qu'il faut, c'est des investissements dans une tout autre direction, les moyens de les réaliser, et le pouvoir direct de les décider.

Cette nationalisation est évidemment très difficile à arracher, cela exige une mobilisation de masse d'une force et d'une détermination jamais vues en Suisse. C'est dans les faits une chose forcément lointaine vu la situation suisse. Mais il n'est pas possible de la contourner. Aucune ruse ne permettra d'amener à bon marché les capitalistes à faire une autre politique que celle qu'ils veulent, eux. Malgré les apparences, la nationalisation est la seule solution réellement réaliste.

C'est pourquoi l'objectif du PSO dans les mois qui viennent est de faire connaître et de faire discuter cette idée dans le mouvement ouvrier et dans le mouvement antinucléaire. A suivre donc.

R. L.

Un appel de l'OFRA à la veille du procès d'une bande de violeurs :

# "LE VIOL EST UN CRIME"

Fin février s'ouvrira à Genève le procès de la bande des "Pharaons" qui avaient saccagé des appartements occupés et violé deux femmes. L'Organisation pour la cause des femmes (OFRA) mobilise l'opinion à cette occasion autour d'un appel que nous publions ici.

## Une longue procédure

Dans la nuit du 9 au 10 octobre 1981, à 3 heures du matin, douze membres de la bande des "Pharaons", au cours d'une expédition contre des occupants d'immeubles (rue Argand et rue Pré-Naville) violent deux femmes à plusieurs reprises et en bande. Les deux femmes ont déposé plainte pénale. Mais il fallut trois jours pour qu'on arrêât les coupables, la majorité étant aussitôt relâchée.

Puis "la justice a suivi son cours"... Un an de procédures au terme desquelles la Chambre d'accusation décide de ne retenir que quatre viols (six selon la plainte) contre trois des douze membres de la

bande, les autres étant prévenus de tentative de viol. C'est ce procès qui se tiendra fin février.

## Deux poids deux mesures ?

Pour un cambriolage ou un hold-up, l'action en bande est considérée comme circonstance aggravante et toute la bande comme co-auteur du délit. Pourquoi n'est-ce pas le cas pour un viol ? Parce qu'au fond, le viol n'est pas reconnu comme un crime mais comme "un acte sexuel non consenti", qui tend quasi d'office à excuser le violeur. C'est pourquoi l'OFRA a décidé de lancer son appel, à l'occasion de ce procès. Voici son texte intégral :

### MANIFESTE

Le procès des douze hommes de la bande des "Pharaons", qui, le 10 octobre 1981, ont attaqué, terrorisé et violé collectivement deux femmes qui occupaient un appartement à Pré-Naville, s'ouvrira le 28 février 1983.

#### NOUS, LES SIGNATAIRES,

témoignons notre soutien à toutes les femmes violées, quel que soit le mode de vie qu'elles se sont choisi.  
dénonçons l'attitude tolérante, voire complice, que manifestent la police, des membres de l'appareil judiciaire, et la société en général à l'égard d'hommes qui ont commis un viol.

#### LE VIOL EST UN CRIME !

dénonçons également l'attitude hostile, narquoise et humiliante réservée aux femmes qui portent plainte pour viol.  
protestons contre les questions insidieuses posées aux plaignantes sur leur vie privée, leur façon de s'habiller, leurs fréquentations, et l'insinuation qu'elles auraient "provoqué" le viol.

#### LE SEUL CRIME OU LA VICTIME S'ENTEND REPROCHER D'ETRE L'INSTIGATRICE DU CRIME !

Lorsqu'il y a vol à l'étalage, reproche-t-on au propriétaire du magasin d'avoir encouragé le vol en exposant sa marchandise ?

rejetons l'excuse courante qu'un homme soumis à une quelconque tentation serait incapable de maîtriser ses actes ou de contrôler ses "pulsions".

Oserait-on invoquer cet argument de la "tentation" pour disculper l'auteur d'un vol ou d'un hold-up ?

#### LE VIOL EST UN CRIME ET DOIT ETRE JUGÉ COMME TEL !

Le viol constitue une atteinte très grave à la santé physique et psychique de la femme. Elle subit un traumatisme prolongé et parfois irréparable; ses relations avec autrui, sa vie tout entière ne seront plus jamais "comme avant" !

rappelons que la menace du viol ne pèse pas que sur "un certain genre" de femmes : fillettes, mères de famille, femmes âgées — toutes sont exposées à cette violence abjecte; les statistiques exactes manquent, car seulement une femme sur cinq environ dépose plainte pour viol.

constatons que la définition du "viol" dans le Code pénal (article 187) ne prend en compte ni la terreur psychique des menaces subies par la femme, ni le fait aggravant du viol à plusieurs.

demandons QUE LE TEXTE DE LOI SOIT MODIFIÉ EN CONSÉQUENCE ! LE VIOL, CE N'EST PAS QU'UN "ACTE SEXUEL NON CONSENTI", C'EST UN ACTE DE HAINE ET DE TORTURE !

espérons qu'au travers de ce procès des violeurs de la bande des "Pharaons", la lutte des femmes contribuera à une prise de conscience très large dans la population afin de changer les comportements de domination et de violence, et de transformer les rapports entre hommes et femmes en particulier, et tous les rapports dans notre société en général.

Signez ce manifeste, diffusez-le autour de vous, venez au Tribunal pendant ce procès, témoignez par votre présence votre soutien aux victimes du viol et des violences !

Dans notre prochain numéro, La Brèche s'entretiendra avec l'une des avocates des femmes violées.

correspondante



Interfoto

Kaiseraugst :

# 8 000 contre le Conseil des Etats

Ainsi, le Conseil des Etats a accepté la construction de la centrale nucléaire de Kaiseraugst. Pour tenter d'adoucir quelque peu sa décision, il a adressé un postulat au Conseil fédéral demandant que l'on supprime les tours de refroidissement, au profit d'un refroidissement par les eaux du Rhin.

La bourgeoisie reprend donc lentement l'offensive, après avoir accepté, de fait, un moratoire de plusieurs années de la construction de la centrale. Le dossier va maintenant être transmis au Conseil national. Selon toute vraisemblance, sa décision sera prise après le vote, en 1984, de l'initiative anti-atomique.

## Malgré les obstacles, une large mobilisation

Cette décision du Conseil des Etats s'est heurtée à une large mobilisation dans les cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne. Plus de 8 000 personnes sont en effet descendues dans la rue à Bâle, le jour après la décision. De nombreuses forces politiques tentèrent d'empêcher le succès de cette manifestation préparée de longue date. Elles en furent pour leurs frais.

Depuis longtemps, l'idée de réagir immédiatement, par l'action directe, à une décision parlementaire favorable à Kaiseraugst s'était imposée dans les milieux antinucléaires radicaux. Cette idée donna naissance à la proposition d'organiser une grève d'avertissement le jour suivant la décision parlementaire. Ce projet fut adressé au Cartel syndical de Bâle-Ville et à ses fédérations.

Le Cartel syndical y répondit en écrivant une lettre au Conseil d'Etat de Bâle-Ville lui demandant d'arrêter les trams, et de bloquer les feux de circulation au rouge durant trois minutes. Bien entendu, le Conseil d'Etat refusa d'entrer en matière. Les milieux antinucléaires radicaux, regroupés dans une coordination antinucléaire régionale, dans laquelle le PSO et les POCH sont représentés, proposèrent alors d'organiser une marche, suivie d'un grand rassemblement. Le Cartel syndical et les milieux antinucléaires modérés acceptèrent l'idée du rassemblement.

Une semaine avant la décision du Conseil des Etats, le Cartel — avec les antinucléaires modérés — déclara soudainement qu'il refusait de participer au rassemblement, en invoquant des prétextes futiles. En réalité, le

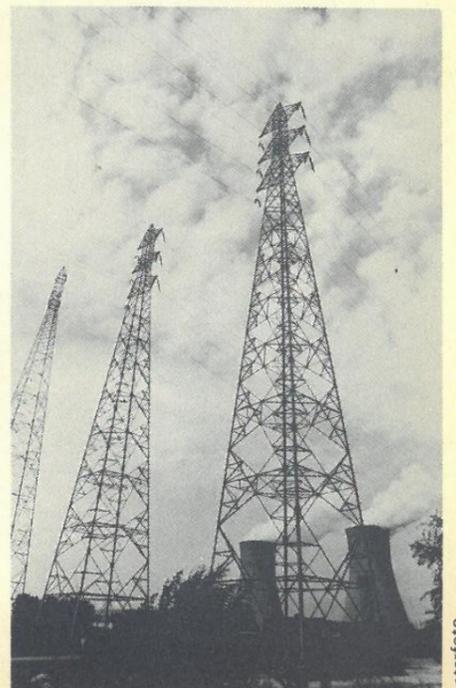
Cartel se plia aux pressions des secteurs syndicaux les plus droitiers qui refusaient une unité d'action avec les forces regroupées dans la coordination régionale contre Kaiseraugst. La presse bourgeoise monta ce retrait en épingle, afin de briser l'élan de la mobilisation. Sans succès. Le Parti socialiste (PS) bâlois refusa, lui, de se retirer.

## Kaiseraugst, jamais !

Lors de la manifestation, ce fut la coordination régionale contre Kaiseraugst qui apparut en tête. Les trois orateurs principaux étaient un représentant du GAGAK (groupe antinucléaire radical), André Froidevaux du PSO et Ruth Mascarin des POCH. Le président du PS bâlois, Roland Stark, prit également la parole.

Mais la lutte n'est pas terminée. Il est certain que pour faire reculer la bourgeoisie d'autres mobilisations, plus importantes encore, seront nécessaires. Dans ce cadre, il est décisif de tout faire pour que les salariés et leurs organisations — notamment syndicales — s'engagent fermement dans le combat unitaire contre la construction de la centrale de Kaiseraugst.

correspondant bâlois



Interfoto

## Pologne :

**D**irigeant de Solidarité de Varsovie, animateur de la première radio syndicale clandestine, partisan déclaré du recours à la grève générale contre la dictature bureaucratique, Zbigniew Romaszewski, ancien militant du KOR, passe en procès à Varsovie. Avec lui, sa femme Irena et sept autres militants risquent jusqu'à dix ans de prison pour "poursuite des activités syndicales et diffusion de fausses nouvelles". Ce procès est le premier d'une série : sept dirigeants de Solidarité, internés le 13 décembre 1981, ont été "arrêtés" dans leurs camps et sont accusés d'avoir préparé le renversement par la force du régime. Leur procès sera le procès de Solidarité. Quatre militants du KOR, eux aussi arrêtés dans les camps où ils étaient internés depuis le 13 décembre 1981, doivent répondre de la même accusation. Enfin, une dizaine d'animateurs du comité ouvrier interentreprise (MRKS) de Varsovie, première structure de coordination des sections syndicales clandestines qui soit apparue en Pologne, doivent passer en procès en février.

En organisant ces procès, la junte du général Jaruzelski poursuit un double but. D'une part, elle cherche à accréditer la thèse de la mort de Solidarité et de la fin de la résistance en présentant les accusés comme les derniers "enragés" du combat ouvrier. De l'autre, elle voudrait, par de lourdes peines et la large campagne de propagande qui

## Le devoir de solidarité

accompagnera les procès, décourager ceux qui poursuivent l'activité engagée par les accusés.

En Pologne même, des pétitions exigeant la libération des emprisonnés — dont le nombre total s'élève à plusieurs milliers — ont commencé à circuler. Dans une lettre à la Diète, Lech Walesa et treize autres dirigeants du syndicat réclament l'amnistie pour les emprisonnés et l'arrêt de la répression. Dix-sept intellectuels polonais écrivent : "Il n'y a aucune différence entre l'éminent historien Karol Modzelewski et un jeune ouvrier condamné à quelques années de prison pour avoir écrit sur les murs 'vive Solidarité !'. Toutefois, en inculquant sept membres de la commission nationale de Solidarność, le pouvoir a accompli un geste symbolique qui ne peut rester sans réponse. Pour nous aussi il s'agit d'un symbole : nous exigeons leur libération".

Radio Solidarność, qui a repris ses émissions le jour même de l'ouverture du procès de Romaszewski et de ses camarades, a demandé aux Varsoviens de se rendre devant le siège du tribunal militaire durant les heures d'audience et d'écrire aux inculpés. En même temps, une manifestation de rue d'un millier de personnes était dispersée par la milice.

"Le soutien et la solidarité, aujourd'hui et demain, voilà ce que nous attendons de vous. De vous avant tout. De nous, vous pouvez attendre une chose : la poursuite de la lutte contre la junte." C'est en ces termes que le MRKS (comité interentreprise) de Varsovie s'adressait aux partis et syndicats ouvriers occidentaux en octobre. En novembre, la police arrêtait à nouveau plusieurs de ses dirigeants, sans toutefois parvenir à le briser.

Les militants qui agissent dans la clandestinité en Pologne, ceux que la police de la junte a emprisonnés, attendent le soutien des travailleurs du monde entier. Nous nous devons de réagir. Car en inculquant les principaux dirigeants d'un syndicat de dix millions de membres, en emprisonnant et en organisant les procès de ceux qui sont apparus comme les drapeaux de la lutte de la classe ouvrière polonaise après le putsch du 13 décembre 1981, c'est à une provocation contre le mouvement ouvrier international dans son ensemble que se livre la clique de Jaruzelski. Le procès de Solidarité sera le procès du droit des travailleurs à s'organiser indépendamment de l'Etat et de l'employeur. Face à cela, il nous faut réaffirmer avec force l'exigence de la libération des inculpés et de tous les syndicalistes emprisonnés.

Cyril Smuga



## Nigéria :

# LE DRAME DES EXPULSÉS

\* DES DIZAINES DE MILLIERS DE DÉSHÉRITÉS CONdamnÉS À LA FAIM, À L'ERRANCE : AU BANC DES ACCUSÉS, L'IMPÉRIALISME.

Ils étaient entre un et deux millions, Ghanéens, Tchadiens, Béninois ou Camerounais, venus au Nigéria à la recherche d'un travail impossible à trouver dans leur pays. Leur espoir, leur rêve, était de ramasser quelques miettes de la prospérité de façade du pays le plus peuplé d'Afrique, devenu depuis quelques années l'un des grands producteurs de pétrole.

Début janvier, le président nigérian, Shehu Shagari, qui se targue volontiers d'être à la tête de la "troisième démocratie au monde par la taille" (après les Etats-Unis et l'Inde !) décrétait que tous ces étrangers devraient avoir quitté le pays d'ici la fin du mois.

La décision avait d'abord laissé incrédule. Mais le développement d'une véritable campagne xénophobe, la multiplication des brimades envers les nouveaux indésirables et les premières mesures d'expulsions individuelles — pour l'exemple — ont convaincu les intéressés que le gouvernement de Lagos était prêt à aller jusqu'au bout.

Résultat : l'exode massif et dramatique de ces derniers jours, des centaines de milliers de déshérités massés aux frontières de leur pays d'origine que des gouvernants effrayés hésitent à laisser entrer. Quatre à cinq cent mille Ghanéens, par exemple, vont devenir du jour au lendemain des réfugiés dans leur propre pays dont l'économie est en ruines et où malnutrition et disette gagnent chaque jour du terrain.

### Un développement dévoyé

Depuis le milieu des années 70, le gouvernement nigérian avait non seulement fermé les yeux, mais encouragé cette immigration clandestine. Le pays connaissait alors un véritable boom pétrolier. Les relèvements successifs des prix du baril, l'augmentation rapide de la production étaient source de revenus croissants et considérables. En quelques années, l'or noir était devenu le premier produit d'exportation du pays, assurant 90 o/o des rentrées de devises. En collaboration avec les puissances impérialistes qui voyaient s'ouvrir là un nouveau marché potentiellement considérable, de grandioses "plans de développement" sont élaborés : refonte et dévelop-

pement du réseau de transports, création d'une industrie sidérurgique, construction d'une nouvelle capitale au centre géographique du pays, etc. Ils correspondent rarement aux besoins réels du pays et de sa population. Ainsi, l'agriculture, qui occupe toujours une majorité de la population active, est négligée : elle n'intéresse pas les investisseurs étrangers et nationaux, plus attirés par les placements à caractère spéculatif. Ce qui explique la croissance vertigineuse des importations alimentaires qui, l'an dernier, ont absorbé 20 o/o des devises que l'exportation du pétrole avait procurées.

### Crise et pétrole

Les effets de la crise économique internationale ont conduit à remettre en question tous les plans du gouvernement de Lagos. Plus que d'autres pays producteurs, le Nigéria est frappé par la baisse de la demande énergétique des économies occidentales. Il produit un pétrole d'une qualité semblable à celui extrait des puits de la mer du Nord dont la production est volontairement poussée malgré la crise pour d'évidentes raisons politiques (sécurité d'approvisionnement et économie de devises pour la Grande-Bretagne...). Les difficultés d'écoulement du brut nigérian n'en sont que plus grandes. Depuis deux ans, la production a dû être progressivement réduite : 2,1 millions de barils par jour en janvier 1980 ; 0,9 million en janvier 1983 écoulés à un cours de 25 o/o inférieur.

### Condamnés à la faim

La masse des immigrés en situation précaire qui fournissaient une main-d'oeuvre docile et bon marché à l'époque du "boom" est évidemment la première victime de cette situation. Les chantiers ferment, le chômage s'étend dans les centres urbains surpeuplés. Rapidement, de larges couches de la population nigérienne sont elles-mêmes affectées. C'est dans ce contexte que le président Shehu Shagari, inquiet sur les risques d'explosion sociale et sur l'issue des élections générales qui doivent se dérouler cette année, a décidé de recourir à une aussi vieille que misérable méthode : alimenter le chauvinisme et la xénophobie en désignant des boucs émissaires étrangers. Qu'importe s'ils sont eux-mêmes les premières victimes de la crise !

La masse des expulsés du Nigéria est évidemment la victime des frayeurs d'une classe possédante qui s'est rapidement enrichie en accaparant les retombées de la "manne pétrolière". Mais, au-delà, elle est victime de la crise économique mondiale dont les effets sont dévastateurs sur les économies dépendantes des pays du Tiers Monde. La panique de ces femmes et de ces hommes, abandonnant tout ce qu'ils ont acquis après des années d'exploitation — c'est-à-dire, en réalité, presque rien —, faisant le siège des postes frontière de leur pays pour devenir des réfugiés condamnés à la faim, n'a rien de caricatural. Elle illustre la situation de dizaines, voire de centaines de millions d'autres femmes et d'hommes que la crise condamne à la pauvreté absolue dans le Tiers Monde. Dans un système où, depuis plusieurs décennies, les riches deviennent plus riches et les pauvres plus pauvres, ce sont ces derniers qui sont condamnés à payer le plus lourd tribut à la crise.

Jean-Pierre Beauvais  
(Rouge, 4 février 1983)

Iran :

# La révolution cherche son deuxième souffle



Un soldat irakien contemple les installations pétrolières iraniennes d'Abadan en feu.

Il y a plus de deux ans et demi que le régime irakien de Saddam Hussein, avec l'aide financière de l'Arabie Saoudite et la bienveillance de l'impérialisme, a lancé une attaque militaire contre l'Iran. Les raisons de Bagdad étaient multiples : entre autres, profiter du vide créé dans cette région stratégique par le renversement de la dictature du chah pour affirmer sa position régionale et riposter au mouvement d'opposition chiite en Irak (placé sous la direction de l'organisation Al Daawa, intégriste musulmane) qui possède une audience non-négligeable au sein de la population pauvre du sud du pays. Al Daawa était soutenue à grands renforts de propagande par le régime de la République islamique. Le but de Saddam était clair : faire s'écrouler le régime de Khomeiny et étrangler la révolution en cours en favorisant la contre-offensive de secteurs de l'ex-armée impériale, de forces bourgeoises restauracionnistes (de Oveissi à Bakhtiar) et des fractions de la bourgeoisie iranienne qui avaient apporté leur soutien à Khomeiny en 1978-1979.

Saddam croyait attaquer un régime islamique affaibli aussi bien par les conflits en son sein (entre le président Bani Sadr et la fraction Béhechti du Parti de la république islamique - PRI) que par la guerre criminelle lancée contre le peuple kurde (plus de 30 000 soldats et *pasdarans* combattants en septembre 1980). En fait, la clique au pouvoir à Bagdad va lancer ses troupes contre un pays en révolution, où le mouvement de masse est loin d'avoir été encore dompté par le PRI et ses aides. Ainsi, les masses vont mêler défense de la révolution et défense de leur pays. Populations arabes du Khouzistan (malgré les coups qu'avait fait pleuvoir sur elle le régime de Téhéran), Fedayines et Moudjahidines, *pasdarans* (gardiens de la révolution) de la région vont mener un combat tel que les troupes irakiennes seront stoppées en novembre 1980. Les hésitations du régime iranien, comme la demi-passivité de l'armée avaient été balayées par la détermination de la population.

Dès novembre 1980 commence une guerre de position (entre autres

à cause de l'hiver) jusqu'en septembre 1981. Dès cette date la contre-offensive iranienne s'organise et aboutit à la libération du Khouzistan en mai-juin 1982. En juillet de cette année, est lancée la première offensive iranienne sur territoire irakien.

## Un triple enjeu

Durant toute cette période trois processus vont se dérouler parallèlement : le combat contre l'agression de l'armée irakienne, la poursuite d'une guerre civile ouverte contre les justes revendications du peuple kurde, la consolidation des institutions de la République islamique qui doivent assurer le contrôle du mouvement de masse et de l'appareil d'Etat capitaliste par le PRI et le clergé chiite.

Le contrôle sur le mouvement de masses, son encadrement strict, est une constante de la politique de la direction Khomeiny. Dès le début, elle refusa l'élection d'une Assemblée constituante et imposa un référendum (le choix était : monarchie ou république islamique) puis

une Assemblée d'experts islamiques. Les élections législatives de 1980 verront l'hégémonie du PRI assurée grâce à la fraude institutionnalisée et à la répression. Les *shoras* (conseils de travailleurs), apparus après l'insurrection de février 1979, seront d'abord mis au pas, puis les *shoras islamiques* centralisés par le PRI combattront les *shoras* indépendants, puis des sociétés islamiques (*anjoman eslami*) seront implantées dans les usines; l'élection libre des *shoras* sera légalement suspendue en septembre 1981. La répression contre les militants ouvriers et les organisations ouvrières se développera au cours même de la guerre. La grève sera combattue farouchement (entre autres celles qui éclatent entre octobre 1980 et janvier 1981) au nom de la lutte contre l'ennemi extérieur. Les conquêtes ouvrières seront battues en brèche.

Après l'élimination de Bani Sadr, derrière lequel s'étaient ralliés à la fois une fraction de la bourgeoisie déçue par les résultats de la République islamique et des secteurs populaires qui croyaient y voir un défenseur des droits démocratiques, la répression contre tous les opposants du PRI se fera plus forte. En un an, plus de 20 000 militants politiques sont exécutés, plus de 60 000 arrêtés.

Sans être sans appel, le recul de la révolution, l'attaque frontale aux acquis des masses sont nets.

## Les errances tragiques de la gauche

Alors que la gauche nationaliste et révolutionnaire avait joué un rôle essentiel dans le soulèvement de Téhéran qui avait mis fin à la dictature sanglante du Chah, elle a été dans l'incapacité d'offrir une véritable solution de rechange à la di-

rection islamique. Une partie de cette gauche, le Parti communiste (Tudeh) et les Fedayines (majorité) ont collé au PRI, recherchant en son sein l'alliance avec des secteurs qualifiés d'"anti-impérialistes". Cela les amena même à jouer le rôle de "délateurs islamiques", dénonçant les militants ouvriers actifs dans les entreprises.

D'un autre côté, les Moudjahidines du Peuple - pourtant forts de dizaines de milliers de militants et qui avaient obtenu près de 2 millions de voix aux élections législatives de 1980 - se lancèrent, dès juin 1981, dans une stratégie de lutte armée, c'est-à-dire d'élimination physique des dirigeants du PRI. Il s'agissait ainsi d'ouvrir la voie, à coup d'explosifs et de mitraille, à une fraction plus "libérale" que celle de Khomeiny. Les masses iraniennes, démobilisées et démoralisées, sans perspective de lutte pratique, ne pouvaient assister qu'en spectatrices impuissantes à l'affrontement militaro-politique. Le prix payé par les Moudjahidines fut - et reste - très élevé; la critique de leur ligne politique ne doit en aucun cas empêcher une solidarité active avec leurs militants aux prises avec une répression féroce.

## Les pleureuses bourgeoises

La presse et les politiciens bourgeois poussent un soupir de soulagement : la répression menée par le régime islamique leur permet de brandir - à fort bon compte - le drapeau des droits démocratiques. Celui-là même qu'ils avaient soigneusement verrouillé dans le placard du temps du Chah. Leurs lamentations hypocrites - depuis quand se préoccupent-ils donc sérieusement des intérêts des masses iraniennes ? - répètent inlassablement la même morale, digne de Boulevard et Pécuchet : "ce qui se passe en Iran montre combien il est néfaste de renverser l'ordre établi, puisque tout cela ne profite ensuite qu'aux fanatiques".

Les observateurs les plus avisés comprennent une chose : le recul du mouvement de masses ne peut que favoriser un retour en force, à la première occasion, des forces réactionnaires qui pourront, y compris, jouer momentanément la carte de la démocratie. En outre, ils savent pertinemment que l'impérialisme, dans une région aussi sensible du monde pour ses intérêts, désire à Téhéran un régime plus fiable, moins incontrôlable, et ne créant pas une situation de crise permanente dont les résultats sont imprévisibles. Mais pour rétablir ses positions, l'impérialisme a besoin que les seuls ayant un intérêt effectif à lutter pour la libération nationale, les ouvriers et les masses paysannes, soient battus. Dans ce sens précis, Khomeiny pave la voie pour une politique restauracionniste.

Les socialistes révolutionnaires, contre les campagnes démagogiques et souvent teintées de racisme de la presse à sensation, défendront tous

les acquis de la révolution iranienne (des *shoras* au droit à l'autodétermination des minorités en passant par la rupture avec l'impérialisme) : ils savent faire la différence entre la révolution iranienne et la République islamique. Ils ne cesseront de dénoncer toutes les manœuvres des impérialistes qui voudraient bien à nouveau mettre la main directement sur l'Iran. Ils défendront la révolution iranienne en défendant, sans concession, les droits démocratiques des masses exploitées et opprimées de la gauche.

## Relancer l'activité indépendante des masses !

La politique militaire actuelle du régime Khomeiny ne favorise pas une avance de la révolution iranienne - à qui il porte des coups à l'intérieur - ni un soulèvement des masses irakiennes contre Saddam Hussein. L'orientation de Téhéran, qui fait fi des aspirations et des droits nationaux des masses arabes d'Irak, qui propose de mettre en place en Irak un régime islamique concocté à Téhéran avec l'organisation réactionnaire Al Daawa, qui s'oppose à ceux qui, en Irak, mènent un combat de gauche contre Saddam Hussein, ne peut représenter une perspective pour la révolution irakienne. Au contraire, cette politique militaire actuelle va à l'encontre des intérêts des peuples irakiens et irakiens. Elle rend la tâche plus facile à Saddam Hussein et aux impérialistes pour justifier leurs opérations contre-révolutionnaires dans la région. La défense de l'Iran devrait se combiner avec une politique de paix et une avance des conquêtes sociales et économiques en Iran. Cela, la direction khomeiniste peut le faire. Elle neutralise les effets favorables à la lutte des masses de la région provoqués par la première vague de la révolution iranienne.

Les masses iraniennes ont été rejetées en arrière, mais elles pourraient mettre à profit une série de convulsions politiques liées à la crise de succession pour revenir sur l'avant-scène.

Dans ce cadre, les révolutionnaires irakiens avancent une série de revendications démocratiques pour l'arrêt de la guerre (pour une Assemblée constituante, pour la dissolution des corps répressifs, pour les droits des minorités nationales, etc.) et permettent l'organisation indépendante des masses (développement des *shoras* et des conseils paysans). Face à la crise économique, un plan ouvrier et paysan doit permettre l'utilisation optimale, répondant aux besoins des masses paupérisées, de la rente pétrolière.

Par ce biais, la révolution commencée en 1979 trouvera son deuxième souffle, celui qui lui permettra de desserrer durablement l'étreinte asphyxiante de l'impérialisme et de ses alliés dans la région.

Eric Peter

## notes ... notes

### Guatemala :

#### Soudards et cannibales

Le régime du général Rios Montt, à qui Reagan a décerné un brevet de respect des droits de l'homme, recourt à des méthodes de plus en plus civilisées. Le texte original de la commission des droits de l'homme de l'ONU note en effet que la répression au Guatemala revêt "les caractéristiques d'un projet gouvernemental de génocide (...). Les nouvelles les plus alarmantes concernent la destruction de plus de cent villages, l'établissement de camps de concentration dans lesquels la population affamée est soumise à un régime de terreur et l'existence, dénoncée par les évêques du Guatemala, de plus d'un million de déplacés internes et de près d'un demi-million de réfugiés qui se sont enfuis de leur pays pour sauver leur vie." (Le Monde, 4 février 1983).

Le même journal cite un rapport publié fin 1982 dans la revue *El Caminante* par l'évêché de San Cristobal de Las Casas, au Mexique,

qui souligne le degré d'horreur de cette répression :

"Les femmes sont violées, les gens sont rassemblés dans les églises et ils sont ensuite torturés et assassinés. Les enfants sont écrasés par terre ou bien on les prend par les pieds pour leur faire éclater le crâne contre le tronc des arbres et ensuite manger leur cervelle encore tiède. Parfois, les soldats font jouer les enfants et ils jettent une grenade au milieu du groupe (...). Beaucoup sont tués à coup de machettes... Les soldats retirent les foies palpitants de leurs victimes puis ils les mangent comme mets exquis."

### Vietnam :

#### Ces défoliants qui mutilent encore

La presse bourgeoise a consacré des articles à grand tirage et des titres de manchette aux Boat People ou à la misère qui règne au Vietnam. Récemment encore, le Journal de Genève consacrait une étude à ce pays, concluant que seule l'économie paysan-

ne privée permettrait de relancer l'agriculture. Merci bien ! Elle a conduit à la misère du colonialisme pendant des décennies et le peuple vietnamien a payé de son sang pour y mettre fin. Ce qu'on ne dit pas, c'est qu'il en paie aujourd'hui encore le prix. Preuve en soit cette petite note (pour cela, la presse n'a pas de gros titres) parue dans le Journal de Genève du 22 janvier 1983 :

### Vietnam : guerre chimique

La première conférence internationale réunie pour tirer un bilan préliminaire des effets de la guerre chimique au Vietnam a conclu à la persistance de séquelles durables affectant notamment l'espèce humaine, a rapporté vendredi l'Agence officielle d'information vietnamienne (VNA). Le rapport en dix points note en particulier les conclusions de savants vietnamiens selon lesquelles herbicides et défoliants "affectent les chromosomes et causent des anomalies congénitales". Les observations scientifiques portent sur le taux le plus élevé de nouveaux-nés anormaux dans les familles ayant connu la guerre.

"Danton"\* :

# Wajda, l'homme résigné

**1976-1980,  
le mouvement des masses  
pousse Wajda en avant**

Telle une onde de choc une vague de grèves parcourt la Pologne durant l'été 1976, premier indicateur de l'ébranlement révolutionnaire qui commence à soulever la société polonaise. Seul, ou peu s'en faut, Jacek Kuron pressent la puissance du mouvement en devenant dès la mise en place du comité de défense des ouvriers (KOR), l'ancêtre de Solidarność<sup>1)</sup>.

De *La Terre de la grande promesse* à *L'Homme de marbre*, c'est un siècle d'histoire polonaise que déroule Wajda : trois ans séparent ces deux films ! Et déjà commence la révolution polonaise ! Tournant *L'Homme de marbre*, Wajda partait à la recherche des métallos de Gdansk assassinés, anéantis sur l'ordre de la bureaucratie. En août 1980 leur souvenir a trouvé le cœur et levé le poing de dix millions de travailleurs.

Le cinéma est un art qui se prête merveilleusement au mouvement de l'histoire.

Lorsque paraît *L'Homme de fer* en hiver 1980, c'est l'action de ces hommes et de ces femmes montés sur la scène de l'histoire qui perce l'écran. Wajda — médium — s'est fait leur interprète, leur porte-parole.

Confusément, absurdement, c'est le point de vue de Solidarność qu'on attendait dans son *Danton*.

## Wajda aphone

Il faut aller voir ce film : Danton muet ne peut plus porter la voix contre ses ennemis victorieux; comment Wajda, privé de sujet, représenterait-il le monde en marche ?

Solidarność s'apprêtait à réaliser la première société autogestionnaire, l'espoir d'un siècle et demi de luttes incessantes<sup>2)</sup>. Le caractère non capitaliste de l'économie polonaise, la taille de l'appareil de production étaient de précieux atouts, stimulant puissamment la mise en place de ce projet.

Mais comment donc Jaruzelski parvient-il à refouler ce peuple en plein essor ?

Mais où donc ces parasites qui trônent sur du papier, assis à des bureaux, ces premiers secrétaires, ces deuxièmes secrétaires, ces troisièmes secrétaires ont-ils trouvé la force d'un tel retournement ?

La contre-révolution dérouta Wajda; l'interprète du mouvement ascendant et victorieux des masses polonaises tourne dans le vide. Mais sa patte tape juste !

Comment ne pas reconnaître la cohorte des bureaucrates staliniens représentés dans ces petits personnages besogneux, vertueux ou baiseurs, qui s'éliminent entre eux, jusqu'au dernier, séance après séance... (la révolution exclut la démocratie, nous dit Wajda).

Et ses dernières images sont poignantes : l'on voit Robespierre, couché, vidé, sans perspectives ni base sociale, attendre la fin caché derrière son drap, en faisant des phrases, en faisant la nique au corbeau assis sur la Pologne (corbeau : en polonais WRON, sigle de la junte).

Le génie de Wajda éclate dans le procès de Danton où l'on croit toucher du doigt, grâce à l'exposé minutieux des mille et un mouvements, des intrigues, la tragédie que traverse la Révolution française.

Ses chefs incarnent différents intérêts sociaux et ils ne peuvent pas faire appel à des partis de masse qui puissent les exprimer.

Robespierre ne veut ni ne peut avoir recours à l'insurrection. Ne sachant où trouver de quoi satisfaire les besoins des masses qui la stimuleraient, il craint que celle-ci n'entraîne la ruine de la République.

Danton, lui, a acquis une fortune considérable (ce que Wajda ne dit même pas) en misant sur le crédit politique que lui a apporté son prestige de leader du peuple de Paris. Sa fortune nouvelle lui fait chercher de nouveaux alliés, elle lui interdit d'avoir recours à ce même peuple que Robespierre refuse de mobiliser. Son capital politique s'use et le désigne au projet de Robespierre : utiliser contre les spéculateurs les rigueurs de l'appareil d'Etat pour éviter la colère organisée des masses.

Leur partie de bras de fer — le procès de Danton — est destinée

à faire pencher la balance en faveur du gagnant. Tous deux s'épuisent à ce jeu-là et perdent la capacité d'exprimer les intérêts qu'ils défendent. La misère intérieure, la menace étrangère exigent de nouvelles fonctions qu'aucun des deux ne peut conquérir. La chute de Danton sera suivie de celle de Robespierre.

## Paris — Varsovie

Qui connaît le cours de la révolution française voit les enjeux et reconstruit l'événement derrière le dialogue.

Pour tous les autres, ce film est un théâtre de guignol. Les qualités techniques, dramatiques, sautent aux yeux, mais ensuite ? Des chefs se disputent, se tuent. Il semble que leurs caractères les opposent. Ou bien est-ce qu'ils n'ont pas d'amis communs ? L'un aime la chair, l'autre préside des réunions. Ils échangent des petites phrases parmi lesquelles : "une dictature nouvelle, par crainte du retour des anciens tyrans est bien pire que la précédente" (voilà ce qu'instaurerait Robespierre, accuse Danton, nda).

Les pisse-copies ne s'y trompent pas. Ils exploitent avec délices le suc juteux du bonheur opposé à la politique, de l'avidité de pouvoir personnel qui serait la caractéristique des révolutionnaires (dont on se demande en plus s'ils ne sentiraient pas des pieds), de la vanité de tout projet révolutionnaire.

Il est dommage que Wajda ne rappelle pas que la classe ouvrière polonaise de 1983 se bat et s'organise pour défendre ses intérêts, ses droits, sa dignité.

Il n'est guère étonnant que les admirateurs bourgeois ou petits-bourgeois de Wajda n'en parlent pas non plus.

K. Grünberg



"Le sans-culotte intrépide", 1793, gravure.

\* *Danton*, film de Andrzej Wajda (1982), avec Gérard Depardieu (Danton) et Wojciech Pszoniak (Robespierre). Coproduction franco-polonaise (Filmpolski coproducteur à 10 o/o). A Lausanne au cinéma Palace 1 et à Genève au cinéma Rialto.



**ALLEZ-Y  
VOIR  
VOUS-  
MÊMES**

## ANNEMASSE (France)

### Château Rouge

Centre d'animation, 1, route de Bonneville du ma 15 au sa 19 fév., 20h.45 (je 17 à 19h.30; sa 19 à 17h. et 20h.45) : *La tragédie de Carmen*, mise en scène de Peter Brook, d'après Georges Bizet, Prosper Mérimée, Meilhac et Halévy. Loc. : MJC (Maison pour tous), Annemasse, tél. 50 / 92 10 20 (du ma au sa de 14h. à 21h.); CAC Annecy, tél. 50 / 45 26 85; MAL Thonon, tél. 50 / 71 39 47. Un événement !

## GENÈVE

### Salle des Fêtes de Thônex

lu 14 fév., 20h. : *Alain Bashung*. Loc. : Genève, Grand Passage, Back to mono, Comédisc; Lausanne, M. & P. Foetisch. Ouverture des portes : 19h.

### Théâtre Permis C, Ruelle du Couchant

reliant la rue A. Lachenal à la rue de Villereuse jusqu'au sa 26 fév., du me au sa, 20h.30 : 2 *Contes de Ray Bradbury*, "Les boules de feu", "La bétonneuse", mise en scène Graciela Sawicki. Fr. 10.— et Fr. 8.—. Tél. 022 / 35 13 19.

## Sud des Alpes, 10, rue des Alpes

21h. sa 19 fév. : *Volks-Jazz Ensemble — Chevrolet Quartet*. je 24, ve 25 : *Bastet-Pesta Duo*. sa 26 : *musique persane*. Org. : AMR. Rock à cent sous. à 18h. di 20 : *Smolensk*. di 27 : *Plastic Diams*.

## LAUSANNE et VAUD

### Théâtre du Vide-Poche, Palud 10

jusqu'au sa 19 fév., 20h.30 (sauf di) : *Entre onze heures quarante et midi moins vingt*, avec Eric Mathyer ("Panosse") et Alain Nitchaëff ("Paillasse"). Fr. 12; AVS, appr., ét. : Fr. 9.—. Loc. : 021 / 23 82 52. Org. : Centre de loisirs et cult. de l'USL.

### Casino de Montbenon, Salle Paderewski

me 23 fév., 20h.30 : *Duo Lindemann-Santamaria*, piano; *Charles Tolliver Quartet*. Loc. 021 / 43 85 94 et Ex Libris.

### L'Octogone de PULLY

sa 26 fév., 20h.30 : *Tachan*. Loc. : 021 / 28 09 44 et 021 / 20 26 35.

### L'Echandole, Château d'YVERDON

me 23 fév., 20h.30 : *Jazz dans la Tour*, entrée libre, avec la formation *Chateau-Neuf-du-Jazz*. je 24, sa 26, di 27 fév., 20h.30 : *Le Cabaret*

*Chaud 7* dans son nouveau spectacle *Incredible mais vrai !* Fr. 20.—, ét. appr. 15.—. 021 / 21 47 74.

### Théâtre de l'Escalier, NYON

sa 19 fév., 20h.30 : *David Murray Quartet*. Rens. : 022 / 61 00 04. Org. : Jazz-Nyon.

### Cinéma d'Oron, ORON-la-Ville

ve 25, sa 26 fév., 20h.30 : *Blade Runner*, de Ridley Scott (USA, 1982). Fr. 6.— et Fr. 7.—.

ET sur vos écrans : *Le lion du désert*, de Moustapha Akkad (Egypte), retraçant la lutte des Bédouins de Libye contre le fascisme italien colonialiste. *La nuit de San Lorenzo*, de Paolo et Vittorio Taviani (un village de Toscane, la fin de la guerre, les dernières luttes contre le fascisme). *Le prix du danger*, de Yves Boisset, réalisateur de "R.A.S." (guerre d'Algérie), "Le juge Fayard", "Allons z'enfants" (sur l'armée), toujours démolis par la critique, ne faisant pas dans la dentelle, un pavé "anticapitaliste primaire".

Pour terminer signalons que les films de Yilmaz Güney, "Sürü" ("Le troupeau") et "Yo!" ("La voie") sont interdits en Tunisie. Il paraîtrait que M. Bourguiba fait encore partie de l'Internationale socialiste ?!

Otto Portrait

Elections nationales 1983 :

## LE PSO PROPOSE DES LISTES COMMUNES



Les élections nationales s'approchent et se préparent déjà. Plusieurs organisations, nées de l'opposition aux projets de la bourgeoisie ces dernières années, cherchent à se rassembler nationalement et à présenter leur propre liste, celle d'une fédération des Verts. Après l'échec de la défense rouge, emmenée jusqu'à maintenant par le Parti socialiste (PS) et les directions syndicales — et dans laquelle le Parti du Travail ne brilla pas non plus — ce serait le tour de la défense verte de monter en ligne. Dans cette perspective, les Organisations progressistes de Suisse (POCH) sont tout occupées à changer de maillot et à délaisser le camp de la classe ouvrière.

Le PSO estime que le problème principal, celui du renforcement de l'opposition à l'attaque de la bourgeoisie, ne peut être résolu de cette manière.

Tous les mouvements d'opposition, que ce soit les anti-nucléaires, les opposants à la militarisation ou même les premiers nids de résistance syndicale, souffrent du fait que

les gros bataillons du mouvement ouvrier sont encore passifs ou, pire, s'illusionnent sur la politique bourgeoise.

C'est ce qui permet à la bourgeoisie d'appliquer si rigoureusement sa politique. A notre avis, toute politique électorale valable, comme toute lutte contre l'attaque bourgeoise, doit prendre en compte cet aspect de la réalité.

Dans la lettre ci-dessous, nous proposons aux POCH, au Parti du Travail et au Parti socialiste autonome, avec qui nous avons collaboré avec succès ces derniers temps, de constituer une liste unitaire pour les élections. Cette liste devrait s'adresser clairement à la classe ouvrière, tout en restant cependant ouverte à tous ceux qui aujourd'hui déjà se sont engagés dans la lutte contre la politique bourgeoise et posent comme nous le problème du renforcement de ce front au-delà des élections. Et nous voulons nous engager — avec les POCH, le PdT et le PSA — pour les gagner à cette perspective.

Zurich, le 20 janvier 1983

Au Parti du Travail (PdT)

Aux Organisations progressistes de Suisse (POCH)

Au Parti socialiste autonome (PSA)

Concerne : politique unitaire lors des élections.

Chers camarades,

Nous vous écrivons à propos d'un thème qui revient régulièrement dans le débat entre les partis de gauche en Suisse, celui des rapports mutuels lors des élections, et plus particulièrement lors des élections nationales qui auront lieu cette année.

Nous pensons que l'évolution de la situation en Suisse ainsi que les expériences communes de nos partis ces derniers mois, comme la possibilité de poursuivre fructueusement ce travail, rendent nécessaire une approche nouvelle et fondamentale du problème. Permettez-nous donc de faire quelques remarques de fond avant d'en venir à nos propositions sur ce point.

### La bourgeoisie est à l'offensive sur tous les fronts

L'offensive bourgeoise contre les salarié(e)s, de plus en plus évidente ces dernières années, devient, vu la crise économique mondiale, acérée. La bourgeoisie développe son offensive à tous les niveaux et explique aussi franchement qu'elle ne passera plus de compromis sans combat et qu'au contraire elle mettra en cause tous les acquis obtenus par les salariés ces dernières décennies. Limitation des droits démocratiques, dé-

montage des assurances sociales, transformées en simples oeuvres d'assistance, application des conceptions générales en matière d'énergie et des transports, augmentation des dépenses d'armement, diminution du salaire réel et accroissement des rythmes de travail, création d'une armée permanente de chômeurs, voilà quelques-uns des termes qui caractérisent cette situation.

### L'opposition est éclatée

L'opposition à cette politique s'est développée ces dernières années, surtout depuis la crise économique, mais elle reste comme par le passé très éclatée; en conséquence, il lui est très difficile de s'imposer. Elle se trouve de plus en plus confrontée à des problèmes politiques complexes et risque à chaque fois de retomber dans la résignation. Dans le mouvement syndical il n'y a pas non plus, jusqu'à maintenant, de réponse d'ensemble. On a vu se former les premiers mouvements partiels, des noyaux de militant(e)s actifs; mais ils ont immédiatement dû affronter des problèmes politiques et tactiques extrêmement difficiles.

### Poursuivre l'unité d'action

Compte tenu de cet état de choses, les actions et les revendications unitaires de nos partis ces derniers mois nous semblent être un point de départ important pour contribuer à une riposte des salariés à l'attaque de la bourgeoisie et de l'Etat :

— A partir de l'initiative commune pour l'abaissement de l'âge

de la retraite, nous avons ajouté d'autres points à notre démarche commune : pour la réduction du temps de travail, pour l'introduction du référendum en matière de crédits militaires, c'est-à-dire : des crédits sociaux, pas des bombes.

Dans certains cantons et communes, nos partis ont développé un travail unitaire contre la politique bourgeoise de démontage social. Dans la région horlogère, nous avons mené ensemble une campagne pour la défense de l'emploi.

Toutes ces unités d'action peuvent indiquer aux oppositions dispersées une orientation claire et unitaire pour une réponse de classe à l'attaque bourgeoise, commençant du reste à inscrire cette riposte dans les faits. Elles forment des fronts dont l'importance ira croissant. Si nous réussissons à rassembler et à renforcer l'opposition autour de ces questions, alors la bourgeoisie ne pourra plus si facilement faire passer sa politique, comme maintenant.

### Exprimer l'unité d'action au niveau électoral

Il faut donc se demander s'il est possible d'exprimer cette unité d'action et son contenu sur le plan électoral. Cela nous permettrait de gagner à un vote clair tous ceux qui se sont sentis concernés par nos actions communes et par leur orientation, comme ceux aussi qui ont fait leurs premières armes dans la résistance à l'attaque bourgeoise.

Notre proposition vise à prendre comme point de départ d'une liste unitaire de gauche les thèmes sur lesquels nous avons mené un travail en commun. Cette liste

réunirait nos quatre partis et défendrait aussi les sièges détenus jusqu'à maintenant. Naturellement, chaque parti conserverait une entière liberté d'action et de propagande. Le tout serait présenté comme la continuation de ce que nous avons réalisé auparavant : l'unité d'action contre l'offensive bourgeoise.

### Gagner d'autres forces à une politique antibourgeoise claire

Nous sommes évidemment conscients du fait que nos partis ne couvrent pas à eux seuls tout le champ de l'opposition à la politique de la bourgeoisie. Comités d'action, groupes syndicaux, regroupements locaux, entre autres, en font tout autant partie. Nous les abordons avec nos propositions d'action communes, comme base d'une démarche unitaire. Nous voulons en particulier nous adresser ensemble aux forces qui, autour d'Alternative démocratique de Berne, commencent à mettre sur pied une "fédération des Verts" en vue des élections nationales. Nous devons tout faire pour parvenir à discuter avec elles de la question de l'orientation à donner aujourd'hui à une riposte à l'offensive bourgeoise. L'aspect unitaire d'une telle riposte doit aussi être souligné. A toutes ces forces, à leurs revendications — pour autant qu'il y ait accord politique —, notre proposition unitaire doit rester ouverte. Si nous nous adressons ensemble, avec notre orientation, à ces forces nouvellement mobilisées, nous pourrions les gagner — du moins une bonne partie d'entre

elles — à s'engager pour une politique antibourgeoise claire et unitaire. Ce qui permettra de mobiliser un potentiel électoral plus grand. Une présentation en ordre dispersé éloigne de nombreux électeurs et de nombreux militants. Cette orientation est aussi nécessaire pour oeuvrer dans une perspective qui fasse le lien entre les diverses mobilisations et la revitalisation, la réorientation, du mouvement ouvrier. C'est pour nous une exigence centrale. Il faut empêcher dans tous les cas que de "nouvelles" mobilisations ne se déroulent en restant isolées des mobilisations et des thèmes du mouvement ouvrier traditionnel, comme l'inverse aussi. Il est donc aujourd'hui nécessaire et possible de polariser ces mouvements et ces réponses partiels autour d'une orientation de classe claire, de les lier à des actions comme celles que nous avons menées ensemble et de ne pas laisser le champ libre à l'ambivalence, voire à la bourgeoisie.

### Proposer l'appareillement au PS

Il va sans dire que cette méthode serait aussi un moyen correct pour s'adresser au PSS et à ses militants. Non pas en lui opposant un conglomérat de partis, mais en faisant des propositions d'action précises, base d'une future clarification dans l'action. C'est pourquoi la liste unitaire de gauche doit proposer à tous les partis du mouvement ouvrier, donc aussi au PS, un appareillement sans condition.

Camarades, nous espérons que ces propositions trouveront un écho positif dans vos rangs. La situation est urgente. Un nouveau battage autour des appareillements de listes entre autres, comme la gauche en a fait à chaque élection ces dernières années, répondrait peu à la soif d'unité et à la nécessité d'une clarification politique exprimées par un nombre croissant de salarié(e)s.

Dans l'attente d'une discussion fructueuse et d'une poursuite de notre collaboration, recevez, camarades, nos salutations socialistes.

Pour le Comité Central du  
PSO/SAP/PSL  
J. Schneider,  
F. Osterwalder